

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
  
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—Etats-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. VIII.

No. 9.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, la ligne, 7 centins.  
Toute communication doit être affranchie.  
Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 1er MARS 1877

## Avis aux Abonnés.

L'OPINION PUBLIQUE est publiée par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND-DESBARATS, à ses bureaux, 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix de l'abonnement est de TROIS PIASTRES par année, payable STRICTEMENT D'AVANCE.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G. B. BURLAND, Gérant, ou, pour plus d'uniformité, comme suit : "Au Gérant de L'Opinion Publique, Montréal."

Adresser les contributions et correspondances littéraires : "Au Rédacteur de L'Opinion Publique, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autrement, doit en accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître, personnellement ou par carte-poste, toute irrégularité dans la livraison du journal.

## SOMMAIRE

A propos de politique, par A. G.—L'instruction publique.—La critique littéraire, par A. G.—Expérience agricole, par H. Audrain.—Le général Changarnier.—Nos gravures : Le bal de l'Opéra, à Paris ; Hobart Pacha ; Edhem Pacha ; Le *Durbar* impérial à Delhi ; Plan de la Chambre des Communes.—La conversion du Czar Alexandre Ier.—Cà et là.—La navigation d'hiver : Le *Northern Light*.—Le rôle de la femme.—Echos parlementaires, par A. G.—Choses et autres, par A. G.—Revue étrangère, par A. G.—Bibliographie : Mois de mars.—Faits divers.—Poésie : Elle, par W. Chapman.—Le sergent du Mont Granier (suite).—Correspondance : A propos de poésie, par J. D.—Les conversions en Angleterre.—Prime à nos abonnés.—Nouvelles diverses.—Variétés.—Un tour de capucin.—Les Echecs.—Le jeu de Dames.

GRAVURES : Ottawa : Plan de la Chambre des Communes ; Le *Northern Light* dans les glaces du détroit de Northumberland ; Proclamation de la reine Victoria comme impératrice des Indes, à Delhi ; Washington : la Commission électorale en session ; l'hon. David Dudley adressant la cour en faveur du parti démocratique ; Edhem Pacha ; Hobart Pacha ; Paris : Bal masqué au Grand-Opéra ; Strauss dirigeant l'orchestre.

## A PROPOS DE POLITIQUE

Il est fort douteux qu'il existe un pays au monde où le régime représentatif et le système électif aient atteint des développements aussi prodigieux que dans notre cher Canada. Depuis quelques années surtout, le bienfait, ou le *fléau* (au goût d'un chacun) des élections, a pris des proportions étonnantes. Il ne se passe pas de semaine qu'il n'y ait une élection quelque part, et la fièvre politique dure toute l'année, d'un bout du pays à l'autre.

L'établissement de la Confédération a d'abord ouvert la voie en nous dotant d'un double parlement. Nous avons à élire en même temps des députés pour l'Assemblée provinciale et pour la Chambre des Communes. Et il y a des gens insatiables qui rêvent de doubler encore ce chiffre, en rendant le Conseil Législatif et le Sénat électifs !

Plus tard est venue la loi des contestations d'élections, qui agrandit merveilleusement la carrière déjà ouverte par la dualité des parlements. Grâce à cette loi, un quart environ des Chambres se renouvelle pendant la durée de chaque parlement. Il y a des comtés qui doivent à ce régime nouveau d'avoir eu deux élections par année depuis 1871.

Et puis, il faut, en outre, faire la part des crises politiques, comme celle de

1873, qui nous a valu les élections extraordinaires de 1874 pour la Chambre fédérale. De sorte que, depuis 1871, nous avons été favorisés (grâce à l'appel au peuple de 1873), de quatre élections générales, dont deux pour le parlement fédéral (en 1872 et 1874), et deux pour la législature locale (en 1871 et en 1875).

Et tout cela, sans compter l'imprévu des nominations de députés, qui deviennent ministres, fonctionnaires civils, lieutenants-gouverneurs, etc., au cours de l'année, dans l'intervalle des sessions. Nous nous abstenons de mentionner les élections municipales, qui présentent pourtant une jolie marge. Le côté *politique* ou parlementaire du tableau est déjà assez chargé pour montrer que le Canada est un des pays les plus adonnés au système électif du monde entier. Si nous périssons jamais de ce côté, il est évident que ce sera par excès et non par défaut de parlementarisme.

Les journaux ne cessent de nous parler d'élections. Une élection vient de se terminer dans le comté de Kamouraska et une autre dans le comté de Bonaventure. Il y en a eu, ces jours derniers, dans le Haut-Canada, à la Colombie, dans l'Île du Prince-Edouard, soit pour la Chambre des Communes, soit pour les Chambres locales.

L'élection de Bonaventure était pour pourvoir au remplacement de M. Beauchesne, dernier député de ce comté à la Chambre locale, *disqualifié* par les tribunaux pour cause d'*influence indue* qui aurait été exercée en sa faveur par le clergé. C'est le jugement rendu dans cette cause par la Cour de Révision de Québec qui a donné lieu au mandement de Mgr. Langevin, évêque du diocèse de Rimouski, dont le comté de Bonaventure fait partie, sur l'intervention du clergé dans les affaires politiques.

A Kamouraska, il s'agissait de remplir la vacance produite par la démission de l'hon. M. Pelletier, ancien représentant de ce comté à la Chambre des Communes, devenu membre du cabinet fédéral. On sait que M. Pelletier a changé de Chambre à cette occasion. Il a passé des Communes au Sénat. Il a été nommé sénateur en même temps que ministre. Il est assez probable que, s'il fût resté membre des Communes, il se serait fait réélire à Kamouraska. Mais il lui fallait remplacer un ministre sénateur, l'hon. M. Letellier de St. Just, et par conséquent être sénateur lui-même. C'est pourquoi il n'a pas été obligé de subir une nouvelle élection, mais, en revanche, il a eu le désagrément de voir élire à sa place, pour occuper le siège qu'il vient de laisser aux Communes, un adversaire du gouvernement fédéral. Le nouvel élu est M. Roy, conservateur, ex-député de Kamouraska à la Chambre locale.

Pour se présenter comme candidat aux Communes à la place de l'hon. M. Pelletier, M. Roy, qui était membre de la Législature provinciale, a dû donner sa démission comme tel ; ce qui va nécessiter une autre élection pour nommer un nouveau représentant de Kamouraska à la Chambre de Québec. Heureux électeurs !

Nos hommes politiques et nos gouvernements sont soumis à beaucoup de lois ou de conventions très-génantes, sinon arbitraires. On ne songe pas assez, en général, aux difficultés et aux embarras que rencontrent à chaque pas nos malheureux gou-

vernants dans la tâche qui leur incombe. Les pauvres électeurs, fatigués de voter, se consoleraient bien vite de leurs ennuis, s'ils réfléchissaient aux tracasseries sans nombre qui s'imposent aux membres des chambres et des cabinets, pour la formation de leurs combinaisons, ministérielles ou autres.

Ainsi, sait-on bien tous les inconvénients que peut entraîner un système ministériel comme celui qui existe à Ottawa ? D'abord, il y a treize ministres pour toute la Confédération. Ce n'est pas une petite affaire que de partager exactement ce nombre entre les sept provinces qui composent la Puissance, puis entre les trois races et les deux religions principales. Si nous entrons dans les détails, nous voyons que la rétribution des portefeuilles n'offre pas moins de difficultés quand il s'agit de diviser entre les députés de chaque province la quantité à laquelle ils ont droit. Par exemple, le Bas-Canada reçoit pour sa part quatre portefeuilles de ministres. Eh bien ! il faut que ce nombre soit réparti de telle façon que le district de Montréal et celui de Québec en aient chacun deux, que les catholiques en aient trois et les protestants un, que les membres du Sénat en reçoivent un et les membres de la Chambre trois. Pour surcroît de complication, il semble qu'il est de rigueur, aujourd'hui, que le ministre-sénateur soit choisi dans le district de Québec. C'est à cette disposition fatale que l'hon. M. Pelletier a dû d'entrer au Sénat, et que le gouvernement fédéral a dû, en même temps, de perdre un siège et une voix aux Communes.

On peut représenter ce régime curieux, à Ottawa, comme la conséquence du système fédératif. A cela, cependant, il est facile de répondre que les nécessités de ce système peuvent bien conduire à un partage aussi juste que possible des sièges de ministres entre les provinces, suivant la population, mais non engendrer une subdivision du même genre, quand il s'agit de la distribution des portefeuilles alloués à une province entre les députés de cette province eux-mêmes. Il n'est pas absolument requis, par exemple, que le district de Montréal et celui de Québec, les catholiques et les protestants, l'Est et l'Ouest, le Nord et le Sud de notre province, soient différemment et spécialement représentés dans le ministère fédéral, comme si chacune de ces sections d'une même province pouvait avoir des intérêts opposés aux intérêts des autres sections, et comme si la puissance du Canada était une Confédération de districts, au lieu d'être une Confédération de provinces. C'est pousser un peu loin la décentralisation politique.

Mais on ne s'étonne pas de remarquer ce curieux phénomène à Ottawa, lorsqu'on constate l'existence des mêmes symptômes à Québec même, dans notre gouvernement provincial, qui n'a pourtant rien de fédéral. Le ministère local se compose de sept membres. Or, ce chiffre doit se répartir entre les protestants et les catholiques, entre le Nord et le Sud du fleuve, les districts de Québec, Montréal, Trois-Rivières, etc., les protestants des Cantons de l'Est, et ceux du district de Montréal, l'Assemblée, qui a droit à cinq portefeuilles, comme les catholiques, et le Conseil Législatif, qui a droit à deux sièges de ministres, etc. C'est un dédale à désespérer une Ariane politique, mais dans lequel, pourtant, notre gouvernement se meut sans

trop de peine, grâce à l'habitude qu'il a déjà acquise.

Dans toute cette organisation, on oublie une chose élémentaire : c'est que la Providence suscite les hommes d'Etat quand il lui plaît, sans avoir égard aux divisions arbitraires de territoires et de districts. A moins de poser en principe que le talent et le mérite ne sont pas les premiers titres aux honneurs publics chez les hommes politiques, il semble absurde d'exiger que chaque district, chaque division territoriale, produise un certain nombre fixe et déterminé d'hommes d'Etat, et qu'ils n'en produisent pas plus ni moins.

On se plaint que notre province est pauvre en hommes, et cependant on se fait un jeu de diminuer encore le nombre ou les forces de ces hommes, par ces règles arbitraires. Non-seulement on refuse aux députés de siéger dans les deux parlements, mais encore on leur assigne des limites matérielles, et on les parque comme on ferait d'un troupeau.

Cette décentralisation est un des grands défauts de notre régime actuel, et c'est dans notre province qu'elle fait le plus de mal. Sans doute, on doit tenir compte des divisions territoriales et des droits des grands districts, dans le partage du pouvoir, soit à Ottawa, soit à Québec ; mais encore faut-il rester dans une certaine mesure, et ne pas subdiviser la province à l'infini. Ce n'est pas seulement dans les ministères et dans les chambres qu'on pousse ainsi la manie de la décentralisation. Dans les divisions électorales mêmes, on est arrivé à voir souvent le *haut* ou le *bas* d'un comté, l'Est ou l'Ouest d'une ville, se disputer avec acharnement le mandat commun, en couvrant les intérêts sectionnels du masque de l'intérêt général.

A. G.

## L'INSTRUCTION PUBLIQUE

Nous revenons sur le rapport du surintendant de l'Éducation pour la province de Québec, dont nous extrayons le passage suivant qui fournit plusieurs statistiques intéressantes. C'est à propos du coût de l'instruction publique et de l'augmentation du salaire des instituteurs laïques :

Nous avons 1,188 instituteurs et 4,651 institutrices : celles-ci forment donc une proportion de 79 $\frac{1}{2}$  pour cent sur le total du corps enseignant. Mais les communautés religieuses fournissent 536 instituteurs et 787 institutrices, qui sont hors de cause, puisqu'on ne les accuse pas d'incompétence. Il nous reste donc 652 instituteurs et 3,874 institutrices laïques, et sur ce nombre on compte 503 instituteurs et 3,509 institutrices qui ont obtenu le brevet de capacité, ce qui ne laisse que 149 instituteurs et 365 institutrices non brevetés. C'est encore beaucoup trop, mais depuis quelques années les bureaux d'examineurs n'accordent des brevets de capacité qu'à bon escient.

Voyons maintenant le chiffre des traitements :

Instituteurs	Moins de \$100	De \$100 à \$200	De \$200 à \$400	plus.
	\$100	\$200	\$400	plus.
	115	374	480	219

Institutrices :	1,722	2,544	345	50
-----------------	-------	-------	-----	----

Mais nous devons dire que toutes les institutrices des communautés religieuses, au nombre de 787, tombent dans la catégorie de celles qui reçoivent moins de \$100 par an : il reste donc 935 institutrices laïques sous ce chef. D'un autre côté, les instituteurs des communautés sont placés dans les catégories de ceux qui ont moins de \$100, ou de \$100 à \$200 et de \$200 à \$400. Si l'on retranche du nombre compris dans ces deux dernières catégories le nombre des instituteurs des communautés (536,) il reste 310 ins-

tituteurs laïques recevant de \$100 à \$400. Mais l'on peut dire que sur les 115 qui ont moins de \$100, il y a à peine 15 laïques. Peut-être même cette statistique serait-elle plus exacte, si l'on attribuait aux communautés le total des deux premières catégories (489) et une fraction (47) de la troisième. Dans cette hypothèse, il y aurait 433 instituteurs laïques recevant de \$200 à \$400 par an et 219 recevant \$400 ou plus.

Il est juste de remarquer que les instituteurs qui ont les plus forts traitements résident dans les villes et font partie du personnel des écoles normales, académies, collèges, etc.

Il reste donc acquis que les moins payés sont, d'abord, les religieux et les religieuses, et, ensuite, les maîtres et maîtresses de la campagne.

Quoi qu'il en soit, il y a 652 instituteurs laïques, dont 219 reçoivent au moins \$400 par an, ce qui est raisonnable; il y a donc 433 instituteurs en souffrance. Puis on compte 3,874 institutrices laïques, dont 345 ont de \$200 à \$400 et seulement 50 \$400 ou plus. En retranchant du total ces deux derniers chiffres, nous trouvons 3,479 institutrices laïques qui reçoivent \$200 ou moins, 2,544 ayant de \$200, et 935 moins de \$100.

Cette statistique fait bien voir l'esprit qui anime un grand nombre de municipalités, dont la tactique évidente et ayant tout d'abord l'éducation à l'on marché. Ces chiffres donnent en même temps une idée des frais qu'entraînera une réforme. On doit prendre pour base de calcul 433 instituteurs et environ 3000 institutrices.

## LA CRITIQUE LITTÉRAIRE

On se plaint quelquefois de ce qu'il n'existe pas de critique littéraire dans notre pays. C'est à ce défaut d'examen que nous devons attribuer, pour une large part, l'infériorité de notre littérature. La critique est le nerf de l'art, le stimulant nécessaire sans lequel le talent ne peut que difficilement atteindre à sa hauteur et arriver à son plein développement. Est-il étonnant que notre littérature, privée de cette force, languisse et reste dans une infériorité relative?

La presse quotidienne, absorbée par la lutte politique, ne se soucie guère des intérêts littéraires. Nous ne prétendons pas que *L'Opinion Publique* puisse suppléer à ce manque de critique. Cependant, à cause de son caractère même, entièrement exempt de politique, notre journal peut se prêter plus facilement aux études critiques et littéraires. C'est sans doute à cela que nous devons les correspondances littéraires qui nous sont adressées quelquefois.

Nous ne pouvons refuser l'usage de nos colonnes à ces critiques, lorsqu'elles remplissent certaines conditions. Nous publions aujourd'hui une lettre de ce genre, à propos d'une pièce de poésie qui a paru récemment dans notre journal même. On ne saurait être plus libéral, ni se montrer plus accommodant. C'est une preuve de nos dispositions et de notre résolution de favoriser le progrès littéraire autant qu'il nous sera possible de le faire. A. G.

## EXPERIENCE AGRICOLE

### DE LA FUMURE EN COUVERTURE

Il peut arriver qu'au moment des semailles d'automne, on n'a pas une quantité d'engrais suffisante pour fumer les terres qu'on veut emblaver (semencier en blé), ou qu'on éprouve de grandes difficultés pour conduire celui dont on dispose; la question de la fumure en couverture se présente alors à l'esprit comme l'un des moyens de se tirer d'embarras. Mais ce moyen, quoique recommandé par d'excellents auteurs, Thaër, Mathieu de Dombasle, entre autres, est assez rarement employé, soit que l'on craigne que le fumier lavé par les pluies ne perde une partie de ses principes solubles, ou qu'ainsi étalé il ne perde ses éléments volatils, et que, dès lors, il ne produise pas autant d'effet que s'il était enfoui.

Lorsque le terrain est pentueux, peu filtrant, situé sous un climat très-pluvieux; lorsque, d'un autre côté, le fumier, arrivé à un état de décomposition avancée, répand une forte odeur d'alcool volatil, on comprend la crainte de perdre une partie de son engrais; mais, dans des conditions différentes de situation et de propriétés physiques de sol, de climat, et enfin d'état de fumier, la crainte que celui-ci, mis en couverture sur

la récolte, ne produise pas autant d'effet que s'il était enfoui, est-elle fondée? Telle est la question que l'on a eu pour but de résoudre par l'expérience suivante, en France, il y a plusieurs années:

Dans un terrain sensiblement horizontal et dont la consistance était moyenne, on a pris trois planches, chacune de 150 pieds carrés, et on les a disposées de façon que, quelles que fussent les façons et les fumures que le sol eût reçues antérieurement, elles se trouvassent dans des conditions aussi identiques que possible.

La première ne reçut aucune fumure, afin d'avoir, par son produit, une idée exacte des conditions de fertilité dans lesquelles on opérait.

La deuxième reçut une dose de fumier calculée à raison de 25,000 livres à l'arpent.

La troisième fut fumée comme la deuxième.

Pris au même tas, le fumier pouvait être considéré, après un mélange convenable, comme exactement semblable; il n'avait encore éprouvé qu'une faible fermentation.

Le fumier appliqué à la deuxième planche fut enfoui par le labour donné immédiatement avant la semence.

Le fumier appliqué à la troisième planche fut répandu avec soin sur toute la surface du sol immédiatement après la semence.

Si l'on n'attendait pas que le grain eût pris un certain développement pour répandre ce fumier, comme cela a lieu forcément lorsque la fumure en couverture a lieu pour donner au sol le supplément d'engrais qu'on n'a pu lui fournir antérieurement, c'était afin que l'engrais employé se présentât absolument dans les mêmes conditions, ce qui était indispensable pour ne pas fausser les résultats.

Les trois planches furent semées le même jour, à l'automne, le 3 novembre 1865, en lignes espacées d'un pied.

Au printemps suivant, elles reçurent un binage.

*Résultats.*—A la récolte, les produits des trois planches, pesés séparément, ont été savoir:

Pour la planche No. 1.	
Poids des gerbes ramené à l'arpent.	5200 livres
Poids du grain nettoyé	1300 —
Pour la planche No. 2.	
Poids des gerbes ramené à l'arpent.	6000 —
Poids du grain nettoyé par arpent.	1700 —
Pour la planche No. 3.	
Poids des gerbes ramené à l'arpent.	7600 —
Poids du grain nettoyé " " "	2000 —

Comme on le voit par ces résultats, non-seulement le fumier mis en couverture n'a rien perdu de sa puissance fertilisante dans les conditions qui ont été précisées plus haut, mais encore il a produit un effet très-supérieur à celui qui a été enfoui. Il y a là de quoi rassurer les craintes. Ce fait n'est pas nouveau, du reste; maintes fois il a déjà été observé.

Il peut, d'ailleurs, facilement s'expliquer par le mode de végétation du blé, dont les racines se rangent parmi celles que l'on désigne sous le nom de subhorizontales.

Comme on le sait, c'est près des racines coronales que se forment les tiges, et celles-ci sont d'autant plus fortes et nombreuses qu'à l'époque où elles se développent, elles rencontrent, indépendamment de l'espace, un milieu plus frais, plus meuble et plus riche. Or, lorsque le fumier est mis en couverture, il conserve le sol plus frais et plus meuble à la surface que lorsqu'il est enfoui; d'un autre côté, lorsqu'il est ainsi placé, il féconde surtout et précisément le milieu que fouillent les nouvelles racines que se forment à la reprise de la végétation. Il n'y a, dès lors, rien d'étonnant à ce que, dans bien des cas, le fumier en couverture produise plus d'effet que s'il était enfoui.

Lors donc, et c'est la conclusion qu'on peut tirer de cette expérience, que l'on n'a pas suffisamment de fumier à l'époque des semailles, ou que l'on éprouve de grandes difficultés pour transporter celui dont on dispose, ou qu'en le transportant on a à craindre qu'on rejette trop loin l'ensemencement

et qu'on fasse celui-ci dans de moins bonnes conditions de préparation du sol, pourvu, d'ailleurs, bien entendu, qu'on n'ait pas à redouter de voir délayer son fumier, on peut semer avec toute sécurité, sauf, plus tard, à répandre en couverture le fumier qu'on destinait à la récolte, en profitant, pour en exécuter le transport, d'un temps sec ou des gelées de l'hiver.

Que de peines et de mauvaises semailles on éviterait si l'on agissait ainsi, et quelle augmentation de produit on obtiendrait!

H. AUDRAIN.

Montréal, le 28 janvier 1877.

## LE GÉNÉRAL CHANGARNIER

La mort vient d'enlever à l'armée française l'une de ses illustrations les plus brillantes dans la personne du général Changarnier. La prochaine malle française nous apportera sans doute d'intéressants détails sur cette figure sympathique, grande aux yeux de l'histoire contemporaine et chérie de tous les cœurs catholiques.

Nous espérons pouvoir publier, dans le prochain numéro de *L'Opinion Publique*, le portrait de Changarnier, accompagné d'une note biographique. Le général était âgé de soixante-dix-neuf ans.

## NOS GRAVURES

### Le bal de l'Opéra, à Paris

Tous les samedis soir, le théâtre du Grand Opéra, à Paris, est livré à une mascarade effrénée. C'est le gouvernement lui-même qui patronise cette institution glorieuse, dont il fait les frais. Tout le monde a entendu parler du *bal de l'Opéra*, qui est le rendez-vous de tout ce que Paris renferme d'*élégants* et d'*élégantes* appartenant au demi-monde aristocratique. L'immoralité s'y affiche ouvertement; elle a ses coudées franches sous le patronage de l'Etat même. Les curieux et les spectateurs se trouvent dans les loges et les galeries, tandis que les dominos occupent la scène et l'orchestre, recouverts à cette occasion d'un parquet improvisé.

### Hobart Pacha

On sait qu'il y a, dans l'armée turque, un certain nombre d'officiers anglais. Le personnage dont nous donnons le portrait est un de ces officiers. Il appartient même à la haute noblesse anglaise. Il est le troisième fils du duc de Buckingham. Il est né en 1823. Il entra dans la carrière militaire en Angleterre, et devint officier de marine. Il quitta le service de la Grande-Bretagne pour celui de la Turquie en 1867. Il reçut du sultan le titre de vice-amiral, avec celui de Pacha. Il devint grand-amiral en 1869, et commande depuis cette époque l'escadre turque dans la Méditerranée.

### Edhem Pacha

C'est le nom du successeur de Midhat Pacha au poste de Grand-Vizir. A peine le portrait du nouveau premier ministre turc nous est-il parvenu, que déjà nous apprenons sa chute. Le télégraphe vient d'annoncer la démission d'Edhem Pacha et son remplacement, comme chef du cabinet turc, par Mahmoud Pacha, le beau-frère du sultan.

Edhem Pacha, dont nous avons déjà parlé dans nos précédents numéros, est âgé de 54 ans. Il a reçu son éducation à Paris, où il suivit les cours de l'école polytechnique. Au sortir de St. Cyr, il entra dans l'armée turque, où il parvint aux plus hauts grades. Il fut appelé à faire partie du ministère en 1856, comme ministre des affaires étrangères. Il a été ensuite, pendant plusieurs années, ambassadeur à Berlin. Il était l'un des deux plénipotentiaires turcs à la conférence de Constantinople. Il fut, aussitôt après la dissolution de la conférence, appelé à remplacer Midhat Pacha, son ancien collègue. Il

n'a pas joué longtemps du pouvoir, comme on le voit, puisqu'il est déjà disgracié.

Edhem Pacha avait l'avantage de connaître les mœurs occidentales et de savoir les principales langues de l'Europe, tandis que son successeur ne parle pas d'autre langue que celle de son pays et n'est jamais sorti de la Turquie.

### Le "Durbar" Impérial à Delhi

La proclamation de la Reine Victoria comme Impératrice des Indes, à Delhi, la ville sainte des dynasties mogoles, s'est faite avec une pompe extraordinaire, au mois de décembre dernier. Les princes de l'Inde se rendirent en foule à Delhi, accompagnés de leurs cours, pour prêter hommage à lord Lytton, le vice-roi des Indes. Cette cérémonie fut suivie de fêtes magnifiques, dont notre gravure peut donner une idée.

La population de l'Inde anglaise s'élève à près de 200 millions d'âmes. La reine joint maintenant à ses autres titres celui d'Impératrice des Indes.

### Plan de la Chambre des Communes

Ce tableau peut être d'une grande utilité pour ceux qui suivent les débats parlementaires à Ottawa. Il indique le siège qu'occupe chaque député à la Chambre des Communes, soit à droite, soit à gauche de l'Orateur. Nous devons cette gravure à notre confrère du *Citizen* d'Ottawa.

### LA CONVERSION DU CZAR ALEXANDRE IER

Les journaux de France et d'Italie ont publié récemment divers documents relatifs à l'intention formellement exprimée, vers la fin de sa vie, par le Czar Alexandre Ier de Russie, et notifiée par lui au Pape, de se convertir au catholicisme. Le plus important de ces documents, celui que la *Civiltà cattolica* a fait dernièrement connaître, ayant été reproduit par la *Germania*, ce journal a reçu "d'une source tout à fait autorisée," dit-il, la communication suivante:

En l'an 1814, j'ai passé plusieurs jours auprès du dernier ministre de Charles X, le prince Jules de Polignac, qui alors habitait ses propriétés, situées près de Straubing en Bavière. Il me dit qu'il avait lu aux archives du ministère des affaires étrangères un rapport qui avait été envoyé au gouvernement français par son ambassadeur de Saint-Petersbourg. Dans ce document il était raconté avec détails que l'empereur, sur son lit de mort, avait abjuré le schisme entre les mains d'un prêtre catholique et qu'il avait ensuite reçu de ce prêtre les derniers sacrements.

Le Czar Alexandre Ier était le fils de Paul Ier. Il succéda à son père au commencement de l'épopée napoléonienne, en 1804. Il fut l'ennemi constant et acharné de Napoléon Ier, et ne contribua pas peu à la chute du premier Empire. Il mourut en 1825, sans laisser d'enfants. Il eut pour successeur son frère, le notoire empereur Nicolas, le persécuteur des catholiques de Pologne, et le père du czar actuel, qui porte le nom d'Alexandre II.

### CA ET LA

Le maire de New-York reçoit \$12,000 par année.

\* \*

25,000 personnes sont sans emploi dans Albany.

\* \*

La fortune des Rothschilds est de trois milliards quatre cent millions (\$3,400,000,000).

\* \*

Le maréchal Bazaine vit avec sa famille en Espagne et dans un état de pauvreté incroyable, paraît-il.

\* \*

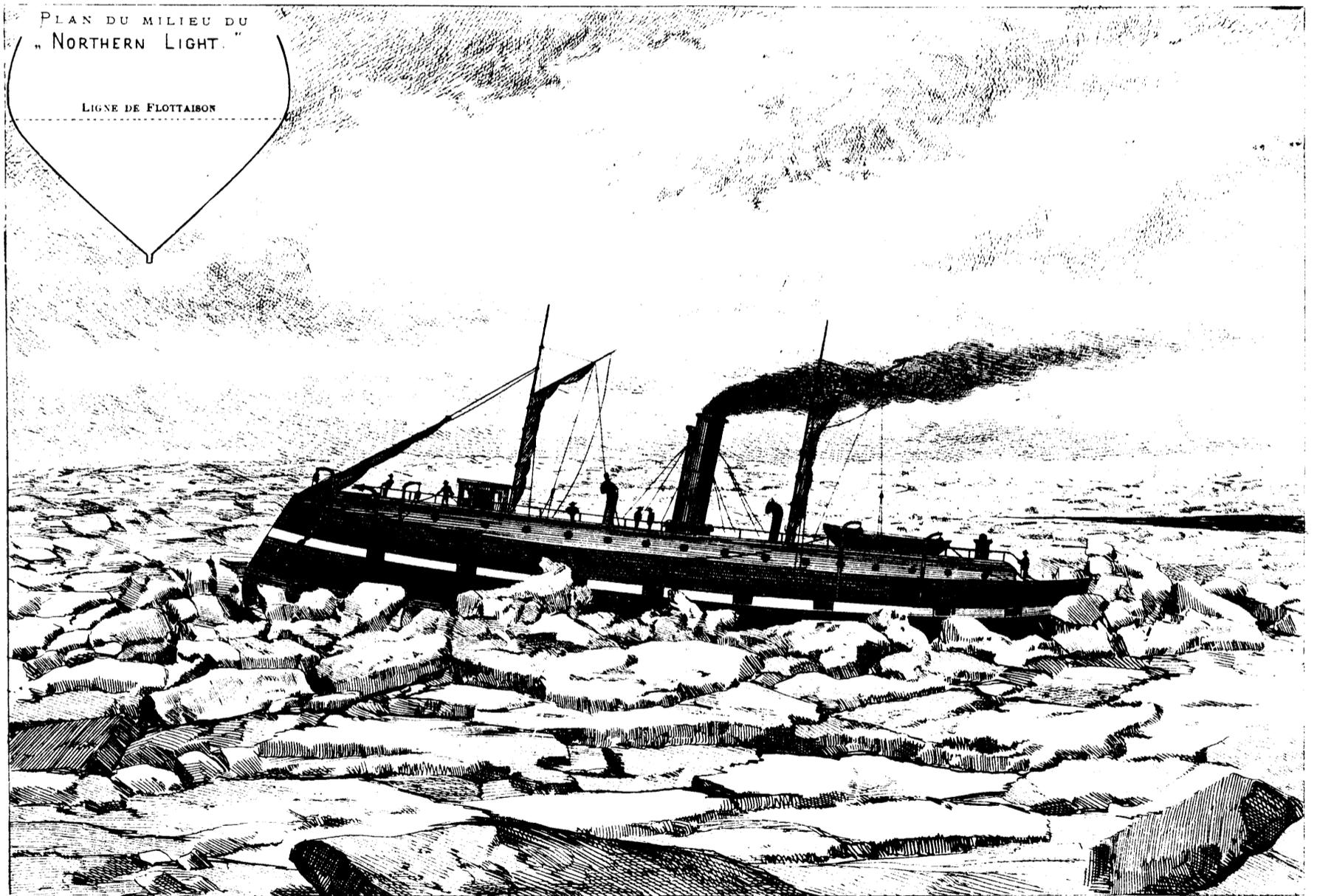
Un homme à plaindre en ce moment, c'est M. Vennor, le fameux prophète de température de Montréal. Il avait annoncé un hiver rigoureux et prédit spécialement de grands froids et des tempêtes pour la fin de janvier et le commencement de février. Et on ne se rappelle pas avoir vu une aussi belle température pendant cette période que celle que nous avons eue. C'est très-heureux pour le public, mais il est permis de croire que M. Vennor eut mieux aimé voir ses prédictions réalisées, tant est grand l'amour-propre des savants. Le malheureux prophète est chaque jour l'objet des sarcasmes et des moqueries les plus cruelles de la part de la presse anglaise.

Entrée

	Flynn	Fraser	Borden	Fiset	Flesher		N McKay	C Macdougall	Sinclair	St Jean				
J Daoust	Dawson	J Ryan	D McCarthy	Church	Metcalf	Landerkin	Cockburn	Brooks	Bain	T McKay	Hagar			
Campbell	Short	Cunningham	H Cameron	W H Ray	D Blain	D Thompson	W A Thomson	J Wallace	Norris	G McLeod	W H Gibbs	Scatcherd	Dugas	
J C Pope	McIntyre	Blackburn	Hon Robinson	Richard	Schultz	Killam	Colby	Devlin	Goudge	Yes	Power	Burk	Harwood	
Benoit	Pettes	McIsaac	W McDonald	A S Wood	Casgrain	Richard	Buell	Jette	Horton	Hon Davies	Carmichael	Skinner	Perry	
Moffat	Aymes	Bertram	A F McDonald	J McDonald	Currier	Thibadeau	J Young	Oliver	Brown	Lewis Ross	Trow	W Kerr	Christie	
Donahue	Hall	Biggar	Gibson	Irving	A Wright	Kirkpatrick	Workman	G W Ross	Ferris	W Ross	Bowman	McGregor	McNab	
Cuthbert	Montplaisir	McCraey	Lauglois	Desjardin	W McDougall	Bowell	A G Jones	J J McDougall	Scriver	Gillies	R Smith	Gilmour	Gill	
Greenway	Rouleau	Blanchet	S McDonnell	Gibbs, Hon	Haggart	Palmer	Holton	Casey	Charlton	Snider	Archibald	Guthrie	Lanthier	
Fleming	Orton	Barthe	Wallace	Ouimet	R Stephenson	Mitchell	Cauchon	Forbes	C Burpee	DeVebe	D A Smith	H H Cook	Cheval	
Paterson	McCallum	Boyer	J S Thompson	McK Wright	Rochester	Masson	Mackenzie	Huntington	Brouse	DeCosmos	Appleby	Shibley	Bernier	
P White	McQuade	Ferguson	Farrow	Mosseau	Domville	Tupper	Blake	Mills	Dymond	De St George	Pouliot	Galbraith	LaJoie	
Bunster	Monteith	McMillen	S S Platt	John White	Plumb	Sir John	Cartwright	Burpee	Laurier	Delorme	Taschereau	Kirk	Bannatyne	
Gaudet	Harteau	Dewdney	T McGreevy	W C Little	Baby	J H Pope	Smith	Lafamme	Geoffrion	Bechard	Higginbotham	Coupal	Bolduc	
Pinsonneault	Cimon	Roscoe	Costigan	D F Jones	A P Caron	Langevin	Coffin	Vail	Rymal	Bourassa	Frechette	Barron	Robillard	
					Robitaille									

Galerie des Rapporteurs (au-dessus)

OTTAWA:--PLAN DE LA CHAMBRE DES COMMUNES



LE NORTHERN LIGHT DANS LES GLACES DU DETROIT DE NORTHUMBERLAND

NAVIGATION D'HIVER

Le "Northern Light"

Nous avons déjà parlé plusieurs fois de la navigation d'hiver dans le Golfe Saint-Laurent, et du steamer le *Northern Light*, qui fait le service dans le détroit de Northumberland, entre l'île du Prince-Edouard et la Nouvelle Ecosse. Nous sommes heureux de pouvoir mettre aujourd'hui sous

les yeux de nos lecteurs une gravure faite d'après un croquis pris sur les lieux même, près de la côte de Picton, Nouvelle-Ecosse. Cette gravure représente le *Northern Light* au milieu des glaces du Golfe. Ce vaisseau a éprouvé plusieurs accidents depuis le commencement de la saison, mais il a été chaque fois remis en bon état, et il continue son service. Les députés et sénateurs de l'île du Prince-Edouard qui ont fait la traversée à bord du *Northern Light* pour venir à Ottawa, n'ont que des éloges à faire à ce sujet et se déclarent des plus satis-

faits. Nous reproduisons d'un journal de la Nouvelle-Ecosse la relation suivante des derniers voyages du *Northern Light*:  
L'avant-dernier voyage pour aller à Picton et revenir, a été un grand triomphe pour le constructeur. Le bateau entra dans le port de Georgetown le 19 janvier, et comme son avant était endommagé, M. Sewell l'échoua sur la glace afin de faire les réparations. Pendant que le bateau fut dans cette position—quatre jours et demi—il fit un froid intense. Pendant les réparations, le chemin qu'il avait ouvert dans les glaces se referma complètement par une couche de quinze pouces d'épaisseur: les morceaux de glace furent liés les uns aux autres assez ferme-

ment pour permettre aux voitures de circuler en sûreté.  
Lorsqu'il fut temps de partir, M. Sewell ordonna au capitaine d'appeler les passagers pendant qu'il submergerait l'avant du bateau en coupant la glace. La cloche sonna le "Easy ahead," et, à la grande surprise des spectateurs (excepté peut-être le constructeur), le bateau perça lentement ce lit solide de 15 pouces de glace jusqu'à la grande eau, distance de plus de deux milles, en maintenant une vitesse régulière de quatre milles par heure. La chose était d'autant plus étonnante qu'il n'avait pu avancer régulièrement dans le port de Charlottetown à travers des glaces de huit pouces seulement. A Georgetown, le bateau était manœuvré par

M. Sewell qui savait le conduire. A Charlotte-town, il n'y avait aucun homme habitué à ce genre de navigation dans les glaces, et le capitaine et l'équipage semblaient manquer de détermination.

Après avoir atteint les glaces flottantes le bateau avança rapidement, passa à travers de gros amas de glace et arriva, le lendemain après-midi, à Pictou où il laissa les passagers et le fret et prit une cargaison complète pour le voyage de retour. Dans ce voyage, un épais brouillard de neige et un fort vent du nord-est le forcèrent de mettre à la cape, et les glaces, poussées avec violence, le firent dévier de sa route et faillirent l'échouer sur un récif voisin de l'île au Caribou. Après avoir lutté contre des amas de glace considérables, il arriva à Georgetown avec sa cargaison et ses passagers, lundi. Bien que légèrement endommagé dans cette tempête, le *Northern Light* a prouvé qu'il était solidement construit et propre au service auquel on le destine.

Jeu-d'aujourd'hui, le bateau traversait de nouveau à Pictou et revenait à Georgetown, hier. Au nombre de ses passagers pour la terre ferme se trouvaient quelques membres du parlement en route pour Ottawa.

Depuis le 8 janvier, le *Northern Light* a fait six voyages heureux entre l'île et Pictou, et à une époque où la glace est plus épaisse et en plus grande quantité que jamais auparavant. Autant qu'on peut en juger, il n'y a pas de doute que le bateau continuera à faire le service pendant l'hiver.

## LE ROLE DE LA FEMME

(De *La Croix* de Bruxelles, 26 janvier.)

Lecteurs et lectrices nous sauront gré de mettre sous leurs yeux le bref suivant, adressé par Pie IX à l'Association des dames catholiques de Madrid. Les unes y puiseront une nouvelle ardeur pour l'accomplissement de devoirs qu'elles pratiquent déjà avec tant de zèle; les autres y trouveront une raison de plus d'honorer la femme rétablie par le christianisme dans sa candeur de vierge, sa dignité d'épouse, sa majesté de mère. En présence de la coalition qui rue conservateurs et démolisseurs à l'assaut de l'honneur des femmes: quand Naquet, le radical, prêche l'union libre, et que *Figaro*, le monarchiste, fait un métier dont rougirait Naquet; quand il se rencontre des écrivains de "l'ordre moral" pour justifier la femme adultère qui change de nationalité afin de changer de mari, pour réhabiliter la courtisane sous prétexte de passion; quand, à la place des chevaliers, il n'y a plus que galantins et gommeux, acharnés à rabaisser la femme parce qu'ils seraient incapables de s'élever jusqu'à elle—c'est avec un très-légitime sentiment de fierté que nous entendons Pie IX rappeler l'influence aimée et salutaire que doit exercer la femme, les respects et les égards auxquels elle a droit.—Nous traduisons ce bref de la version espagnole donnée par *La Cruz* du 19 janvier:

### PIE IX PAPE

Chères Filles en Jésus Christ, salut et bénédiction Apostolique.

Bien que les bons offices et les dons qui Nous ont été offerts par votre délégué D. Sébastien Fernandez, curé de Saint-Martin, Nous aient été très-agréables, cependant, chères Filles en Jésus-Christ, Nous Nous sommes principalement réjoui de votre piété filiale qui les inspira, et de ce qu'ils Nous venaient d'une Association consacrée si entièrement, par son institution même, au bien de l'Eglise et au salut du prochain.

Ils sont grands, à coup sûr, les services que les Associations de catholiques rendent aux intérêts religieux si menacés aujourd'hui, ils sont nombreux et de haute importance les intérêts que ces associations tiennent entre leurs mains, sous la direction de l'autorité ecclésiastique, et dont le sexe faible ne pourrait aisément se charger. Toutefois il reste bien des choses, étrangères à ces assemblées et aux objets dont s'occupent les hommes, lesquelles sont tout à fait du ressort et de la compétence de la femme.

En effet, la Providence vous a accordé cette perspicacité, ce coup d'œil qui pénètre jusqu'aux plus petites choses; il vous a données d'un tact et d'une tendresse exquise; il vous a enrichies de grâces spéciales pour que vous gagniez plus facilement les volontés de tous. Ainsi Abigail apaisa la colère de David contre Nabal, Thémiste réconcilia Absalon avec son père, et Esther fit que l'arrêt de mort d'Assuérus contre le peuple juif tournât précisément à la ruine et à l'extermination des ennemis de ce même peuple.

C'est à vous que la Providence a confié le soin de l'enfance afin que, l'instruisant dans les sains principes religieux, vous jetiez en elle les bases de toute la vie chrétienne. C'est à vous de veiller sur la famille, sur le bon ordre et sur la régularité de ses mœurs. C'est à vous

bonne grâce et à votre piété qu'il appartient de sanctifier ceux à qui vous êtes unies par le lien du mariage, par la parenté ou par l'amitié.

Personne, mieux que vous et avec plus de douceur, ne console les affligés, n'assiste les malades, ne devine et ne soulage les besoins les plus cachés des malheureux. Et la faiblesse même de votre sexe, qui vous donne droit à un respect et à des égards tout spéciaux, vous donne aussi plus de liberté et d'autorité pour parler ou pour faire taire avec plus de franchise et de fermeté et avec plus de succès: votre blâme, votre raillerie, votre mépris confondant l'audace des impies beaucoup mieux que ne le pourraient l'autorité et les arguments de l'homme le plus respectable.

Dès lors donc que vous vous êtes associées pour la défense des intérêts religieux, pour être les gardiennes des bonnes mœurs et pour vaquer à des œuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, il est incontestable que vous venez puissamment en aide aux associations d'hommes fondées pour ces mêmes objets et dans ce même but.

En outre de vos dons et de vos bons offices qui vous honorent grandement, toutes ces occupations auxquelles vous vous livrez ajoutent à vos mérites et leur donnent un nouveau et très-noble relief, qu'il nous est très-agréable de vous exprimer. Et tandis que Nous Nous félicitons avec vous de votre association, Nous vous recommandons de redoubler de soins et de vigilance, et à mesure que grandissent les maux de notre époque, pour mener en avant votre œuvre commencée, dans la conviction que plus grands auront été les obstacles à vaincre, plus grandes seront les divines récompenses.

En attendant, très-chères filles en Jésus-Christ, recevez comme gage de ces récompenses la bénédiction Apostolique que Nous vous donnons de tout cœur à vous toutes, en témoignage de Notre paternelle bienveillance.

Donné à Rome, près Saint-Pierre, le 30 octobre 1876, de Notre Pontificat la trente et unième année.

### PIE IX PAPE.

## ÉCHOS PARLEMENTAIRES

La législature d'Ontario est en train de se distinguer. Elle a discuté dernièrement une mesure tendant à donner le droit de suffrage aux femmes. Cette mesure, soumise au vote, a rallié douze voix. C'est douze de trop, comme l'a dit fort bien un journal. Un autre *bill* pour accorder le droit de vote aux fils de fermiers non-propriétaires a reçu l'appui de la majorité. Sans vouloir chicaner sur les titres que peuvent posséder les fils de cultivateurs à la franchise électorale, on ne peut contester néanmoins que cette démarche de la législature de Toronto ne soit un pas vers le suffrage universel, et par conséquent une démarche regrettable. Dans notre province, les cultivateurs qui veulent transformer leurs fils en électeurs, ont tout simplement recours pour cela aux moyens que la loi leur fournit, en cédant ou transportant à leurs héritiers, par exemple, un lopin de terre de la valeur requise. Cela est légitime et correct. Mais, autrement, autant vaut étendre tout de suite le suffrage à tous les prolétaires que de l'accorder aux fils de cultivateurs qui ne sont pas propriétaires. Le *Globe* lui-même a blâmé cette loi du parlement d'Ontario.

La législature de la Nouvelle-Ecosse s'est réunie il y a quelques jours à Halifax, pour sa session annuelle. Le discours du trône roule en grande partie sur la question des *better terms*, et il constate que le gouvernement fédéral n'est pas disposé à prolonger le régime actuel.

Toutes les législatures provinciales sont actuellement en session, en même temps que le parlement fédéral, à part celles de Québec et de la Colombie.

Les séances de la Chambre des Communes, à Ottawa, s'ouvrent depuis quelques jours par une prière, qui est prononcée par l'Orateur lui-même. Cette prière consiste dans une invocation à la Trinité, pour la famille royale, le parlement impérial et le parlement fédéral, suivie de l'oraison dominicale. M. l'Orateur Anglin, qui est catholique, commence et termine cette prière par le signe de la Croix.

Cette innovation est due à M. MacDonald, député de Toronto, qui l'a proposée dès l'ouverture de la session. Référée à un comité, cette proposition fut adoptée par ce comité, puis par la Chambre elle-même, et elle a été mise immédiatement en pratique. Ainsi, au commencement de chaque séance, le président récite la prière consacrée, pendant que les membres de la Chambre se tiennent debout et en silence. On ne peut qu'approuver cette résolution de nos députés. C'est une affirmation de foi chrétienne qui réjouit et rassure, en ces temps de défiance générale et d'apostasie. Il est consolant de songer que nos législateurs commencent chaque jour leurs travaux en invoquant le nom du Dieu des chrétiens et en demandant sa protection. Et pourquoi n'en serait-il pas ainsi? Ne sommes-nous pas dans un pays chrétien?

Un député fédéral, M. de Cosmos, de la Colombie, a jugé convenable d'accueillir la proposition de M. MacDonald par des sarcasmes. D'après ce monsieur, il n'y a pas plus de raison pour les députés de prier Dieu en ouvrant leurs délibérations, que pour un marchand en ouvrant son magasin. Il peut se faire que M. de Cosmos puisse se passer de Dieu dans sa boutique de

mercier, mais nous sommes heureux de voir que la Chambre des Communes ne partage pas son opinion et reconnaît qu'elle a besoin de la Providence.

Il a été décidé, après quelque discussion, que la prière du commencement des séances serait prononcée dans une seule langue, par l'Orateur. Ainsi, quand il arrivera que l'Orateur soit Français, il lira la prière en français.

Maintenant, on se demande pourquoi la législature de Québec ne suivrait pas l'exemple du parlement fédéral. Qu'est-ce qui empêcherait, par exemple, d'ouvrir les sessions provinciales par une cérémonie religieuse? Nous faisons la suggestion, sans la discuter.

Une pluie de livres bleus est tombée sur nos députés pendant la dernière semaine. Rapport du maître-général des postes, rapport du revenu de l'intérieur, rapport de la marine et des pêcheries, etc. Nous remettons à un prochain numéro le résumé de ces volumineuses et précieuses compilations, qui contiennent l'histoire matérielle et financière du pays.

Le sujet qui occupe davantage l'attention du public, en ce moment, est le budget soumis aux Chambres il y a quelques jours. Ce document était attendu avec impatience. Le ministre des finances constate un déficit de près de deux millions pour la dernière année. Il suggère en même temps une augmentation de taxes sur certains objets, dont les principaux sont le thé et le tabac, pour combler le vide causé dans le coffre public par la crise financière.

Les journaux quotidiens sont engagés à ce sujet dans une vive polémique. Le *Mercure* et les autres feuilles conservatrices reprochent au gouvernement d'avoir causé le déficit en augmentant inconsiderablement les dépenses publiques. Les journaux ministériels, tels que le *National* et l'*Événement*, répondent en disant que l'embaras des finances est dû à la crise et non au gouvernement.

Quoi qu'il en soit, il appert d'après le *Budget Speech* de M. Cartwright, que les dépenses, pendant la dernière année fiscale, ont atteint le chiffre de \$24,488,000, et les recettes celui de \$22,587,000, laissant un déficit de \$1,910,000. C'est le déficit le plus considérable qu'on ait vu en ce pays, de l'aveu même de l'honorable ministre.

Le *Herald* de New-York a envoyé à Ottawa un de ses représentants, pour assister à toutes les séances en prévision de débats orageux au sujet des menaces de séparation faites par les députés de la Colombie.

Il n'y a pas eu de débat important à la Chambre des Communes, à part le débat sur le budget qui s'est fait entre M. Cartwright et M. Tupper. Aucun vote n'a encore été pris.

M. Roy, candidat conservateur, a été élu à Kamouraska, comme député aux Communes, en remplacement de l'hon. M. Pelletier, par une majorité de 40 voix, contre son adversaire, M. Perrault, libéral.

Un télégramme d'Ottawa dit: "Il est rumeur qu'à l'expiration de leurs termes d'office, laquelle a lieu cette année, trois lieutenants-gouverneurs, les hons. Morris, Tilley et Archibald, vont rentrer dans la vie publique active et feront la lutte aux prochaines élections générales pour les Communes." A. G.

## CHOSSES ET AUTRES

La Russie et la Turquie ne sont pas les seules puissances qui activent leurs armements en vue d'une conflagration européenne. L'Autriche fait aussi des préparatifs sur une grande échelle, et l'Angleterre elle-même travaille énergiquement à l'organisation de ses forces en prévision d'une guerre immédiate. Pendant que l'on discute, au parlement, sur la mission de lord Salisbury et l'échec de la conférence de Constantinople, on travaille avec activité dans l'arsenal de Woolwich et dans les autres ports de l'Angleterre. Un correspondant écrit de Londres, à ce sujet:

"Les enrôlements, bien loin de se ralentir, ont pris depuis quelque temps un nouvel essor. J'ai quelquefois occasion d'aller du côté de l'abbaye de Westminster, en face de laquelle stationnent constamment les sous-officiers racleurs, reconnaissables au neud de rubans tricolores qui tombe de leur coiffure, et toujours en ces occasions je vois défilier une quarantaine de nouveaux engagés qui viennent de toucher leur shilling de prime et que l'on conduit en troupe chez le magistrat, pour y faire leur déclaration sous la foi du serment.

"En outre, les murailles extérieures des *Horse Guards*, où se trouvent, vis-à-vis de cette fenêtre qui vit tomber la tête du noble mais trop faible Charles Ier, les bureaux du commandant-en-chef de l'armée britannique, S. A. R. le duc de Cambridge, sont littéralement tapissées d'une foule d'affiches de toutes les couleurs, invitant par des promesses séduisantes les jeunes gens à entrer dans tel ou tel régiment, attendu que le prix d'engagement varie selon l'arme que l'on choisit. Car le shilling donné par le racleur n'est, à proprement parler, qu'une sorte de *denier à Dieu* pour sceller le contrat en attendant sa ratification par le magistrat. Or, dans les temps calmes, c'est à peine si l'on voit deux ou trois de ces affiches, et il y a trois jours, j'en ai compté quarante-six."

Les élections du Maire et des Echevins de Montréal ont lieu le 1er mars. Nous donnerons, dans notre prochain numéro, le résultat de la votation.

La souscription à l'adresse qui doit être envoyée au Souverain-Pontife par les catholiques du Bas-Canada se continue avec succès. Le nombre des signatures est déjà très-grand, et l'on calcule que le montant formé par les offrandes qui accompagnent ces signatures sera considérable. Malgré les difficultés et les embarras pécuniaires de l'heure présente, notre population veut faire un effort pour présenter au chef auguste de l'Eglise une offrande qui témoigne de sa foi et de son dévouement au Saint-Siège.

Il y a aussi plusieurs adresses particulières qui seront envoyées à Rome, en même temps que celles de la province. Ainsi, l'Union Catholique de Montréal a, dès le mois de janvier, préparé une adresse spéciale qui achève de se signer. On remarque, en tête de cette liste, le nom de M. le Dr. Hingston, Maire de Montréal, et l'un des plus anciens membres de l'Union Catholique.

Nous avons publié, dans notre dernier numéro, à titre de curiosité, une rumeur assez invraisemblable, d'après laquelle Mgr. l'archevêque de Québec aurait adressé au Gouverneur-Général une copie du dernier mandement de Mgr. Langevin, pour la faire transmettre au gouvernement impérial. Nous ignorons où cette nouvelle a été puisée par les journaux quotidiens qui l'ont publiée d'abord, mais elle porte à sa face même une apparence de fausseté, pour ne pas dire autre chose, qui frappe. Aussi, l'on n'a pas été surpris de lire dans les mêmes journaux, peu de temps après, le démenti formel donné à cette rumeur par le secrétaire même de Mgr. Taschereau. Personne ne conteste l'orthodoxie de la doctrine de Mgr. Langevin: les catholiques qui n'approuvent pas son mandement, ne le critiquent qu'au point de vue de l'opportunité. La démarche attribuée gratuitement à Mgr. l'archevêque avait donc un caractère étrange, qui faisait voir à première vue son invraisemblance. Il semble qu'il n'y ait pas lieu de douter que l'opinion soutenue par Mgr. Langevin ne soit celle de tout l'épiscopat canadien.

Les Jésuites ont toujours le privilège et l'honneur d'être le point de mire des ennemis de la religion, en Europe et dans toutes les parties du monde. C'est un rôle qui leur a été décerné d'avance par J.-C. lui-même, dans l'Évangile. En France, les radicaux considèrent la compagnie de Jésus comme leur ennemi le plus redoutable. Il a paru, dernièrement, à Paris, une nouvelle brochure, après tant d'autres, contre les jésuites. Cet ouvrage, qui ne fait que réchauffer des calomnies et des mensonges déjà séculaires, a été accueilli avec faveur par la presse républicaine. Ou a fait une réserve, cependant. Les radicaux sont d'avis que les livres sont passés de mode depuis longtemps, et que le moment de l'action est venue. C'est l'idée qu'exprime le journal de M. Gambetta, dans un article dont nous extrayons le passage suivant:

"Pour se défendre contre une puissance aussi redoutable (celle des jésuites), il semble que ce soit bien peu de choses que des écrits; en effet, tous les livres que l'on a publiés contre la Compagnie de Jésus, même des chefs-d'œuvre, n'ont qu'un moment retardé et non pas empêché ses monstrueux développements, rendus plus faciles encore aujourd'hui par mille complications qu'elle n'avait pas autrefois. Il serait puérile, sans doute, d'imaginer que des feuilles de papier suffiraient seules à cette œuvre de préservation sociale. Il y faudrait joindre, cela est bien compris, tout un ensemble de moyens de défense que nous n'avons pas à exposer ici, ainsi que des dispositions légales efficaces."

Il est facile de deviner la nature de ces moyens de défense que la "République Française" ne veut pas, ou n'ose pas exposer. Ce sont les moyens employés par les républicains voltairiens de 1793, et par les assassins de la commune de 1871. L'*Univers*, qui cite ce joli passage de la feuille gambettiste, fait suivre cet extrait des remarques que voici:

"Le fusille-moi ça du sénateur Challemeil ferait bien à un moment donné! Mais c'est encore une erreur, sénateur Challemeil; c'est encore une illusion, député Gambetta! Semez des proscriptions, semez des fusillades, et nous vous promettons qu'il poussera encore de la graine de jésuites!

"N'importe, ces messieurs de la République ont une drôle de façon de comprendre et d'appliquer la liberté."

Le *Canadien* publie le compte-rendu suivant de la conférence donnée récemment à Québec par l'hon. M. Chauveau:

"Comme nous l'avions annoncée, l'hon. M. Chauveau a donné à l'Institut, une conférence intitulée: "Souvenirs et Légendes." Dans la première partie il nous a parlé du vieux Québec, des usages, des plaisirs du passé; il a dépeint avec tant de verve ces temps joyeux, que les auditeurs se sont retirés convaincus que nous ne savons plus nous amuser maintenant, et que nos pères vivaient dans un âge d'or où l'ennui était inconnu.

"Quitte ensuite la prose, le conférencier nous a raconté en vers, des légendes lugubres et noires, de ces histoires effrayantes qui ont fait

si longtemps les délices des Canadiens : apparitions de revenants, messe dite à minuit par un curé sans tête, manifestation du malin ; et tout cela était dit avec tant de naturel et de vérité, que plus d'une dame aurait eu soulevé, si l'auditoire n'eût été aussi nombreux.

Prose et vers étaient canadiens par le fond comme par la forme ; la couleur locale brillait partout, et la pièce entière était remplie de cet esprit gaulois dont on nous régale si peu souvent, depuis que certaines gens, las de le chercher sans le trouver, ont enfin forcé la génération actuelle à se contenter du calembour.

Enfin, la séance est un succès pour l'Institut, et le bureau de direction qui vient d'être choisi ne pouvait mieux inaugurer ses travaux.

La *Pall Mall Gazette* de Londres rapporte que l'empereur Guillaume a ordonné que 4,430,000 marcs pris sur la part revenant à la Prusse dans l'indemnité de 5 milliards, soient consacrés à la transformation de l'arsenal de Berlin, en un musée destiné à recevoir tout ce qui se rattache à la glorieuse histoire de l'armée prussienne.

Nous reproduisons ce qui suit d'un journal du Haut-Canada :

« A une assemblée du conseil du comté de Perth, tenue à Stratford, Ontario, un règlement a été dressé par lequel on paiera 15 centins pour chaque arbre planté le long des routes et dans les rues, et qui sera vivant au bout de trois ans. Sur les routes, ces arbres devront être à cinq pieds de la clôture ; dans les villes, les conseils régleront cette distance. Trente pieds environ devront les séparer les uns des autres. Ces arbres seront la propriété de celui sur le terrain duquel ils seront plantés. Ceux qui les endommageront seront punissables par l'amende et l'emprisonnement. »

C'est un exemple à imiter et sur lequel nous attirons l'attention de nos cultivateurs et de nos conseils municipaux. A. G.

REVUE ÉTRANGÈRE

ORIENT

Contrairement aux prévisions générales, les négociations entre la Sublime Porte et les gouvernements des provinces insurgées ont pris une tournure pacifique, favorable. Le premier ministre de Serbie, qui est lui-même l'envoyé de sa province à Constantinople, est en excellents termes avec le Grand-Vizir, et au mieux avec le Sultan. L'envoyé du Monténégro, de son côté, se montre bien disposé et suit l'exemple de son confrère serbe. Bref, le Divan a consenti à prolonger d'un mois l'armistice, qui devait finir, on le sait, le 1er mars. C'est le résultat le plus clair des négociations jusqu'ici, et l'on prévoit de grandes chances d'une conclusion favorable pour un temps rapproché.

Il serait extrêmement curieux de voir ces prédictions se réaliser. Ce serait un spectacle piquant de voir la Porte se réconcilier avec ses sujets révoltés, et réussir à régler par elle-même la difficulté, après l'échec éprouvé par la Conférence européenne.

Mais il ne faut pas trop s'y fier, ni accepter comme certaines les données du télégraphe. La Porte n'a peut-être pas d'autre but que celui de gagner du temps et de compléter ses armements. Elle sait bien que l'Europe ne fera aucune démarche tant que les négociations entre le Divan et les gouvernements insurgés ne seront pas terminées. Elle en a la garantie dans la réponse qui vient d'être faite confidentiellement par les puissances à la circulaire de la Russie. On se rappelle la teneur de cette circulaire, lancée par le gouvernement du Czar à la fin de janvier, et qui avait pour objet de sonder les dispositions de l'Europe au sujet de la grande question du jour.

Les pouvoirs auraient déclaré qu'ils veulent laisser à la Turquie toute la latitude possible, et qu'ils attendront, pour intervenir de nouveau, le résultat de l'essai que tente en ce moment le gouvernement du Sultan. Ils veulent donner une dernière chance à la Porte et attendre à l'épreuve la nouvelle constitution turque, proclamée il y a deux mois. De cette façon, la Russie se trouverait seule de son avis, et elle aurait toute l'Europe contre elle, si elle voulait brusquer le dénouement ; si toutefois l'on peut prendre les déclarations des puissances pour des indices certains de ce qu'elles feraient dans le cas d'une déclaration de guerre immédiate entre la Russie et la Turquie. En somme, l'Europe répugne maintenant à la guerre, et sa réponse à la circulaire russe montre qu'elle n'a pas gardé rancune à la Turquie pour la brusque dissolution de la Conférence internationale de Constantinople.

La Porte joue réellement de bonheur dans ses malheurs. En dépit de sa banqueroute et de son attitude arrogante à la Conférence, elle trouve encore les puissances disposées aux concessions les plus grandes en sa faveur. Qu'elle réussisse à leurrer le gouvernement serbe, et elle aura déjoué les intrigues de la Russie, elle aura ajourné de nouveau la solution de la question d'Orient.

Mais tout cela ne représente que le côté optimiste de la situation. Il y a le revers de la médaille. On peut bien reconnaître que l'éclaircie qui vient de se faire d'une façon inespérée pourrait être mise à profit par la Porte pour régler temporairement la question. Mais la Porte sera-t-elle assez habile pour saisir cette occasion qui se présente de sortir d'embaras ? Qui peut dire ce que veut la Turquie ? Le Divan a

fait preuve d'une grande sagacité en s'adressant, immédiatement après la fugue de la Conférence internationale, aux gouvernements insurgés eux-mêmes. Un commencement de succès est venu couronner cette démarche hardie, dont tout le mérite revient à l'ex-Grand-Vizir Midhat Pacha. La disgrâce de celui-ci, arrivée aussitôt après l'ouverture des négociations entre la Porte et ses sujets rebelles, a été considérée d'abord comme le signe d'un abandon prochain de ces négociations par le sultan. Mais au contraire, on a vu avec surprise Edhem Pacha continuer l'œuvre de son prédécesseur. Or, voici maintenant qu'Edhem Pacha est lui-même disgracié, après un règne éphémère de quelques jours, et remplacé comme Grand-Vizir par un Turc de la vieille école, qui ne sait pas un mot d'aucune langue continentale, et qui n'est jamais sorti de son pays. Edhem Pacha avait au moins l'avantage de savoir le français et d'avoir reçu son éducation à Paris. Le nom du nouvel astre est Mahmoud Pacha. Ce monsieur joint, à sa nouvelle qualité celle d'être beau-frère du sultan, et il est assez probable qu'il doit celle-là à celle-ci. Le télégraphe annonce en même temps que le nouveau Grand-Vizir va révoquer la constitution récemment accordée. Comment découvrir la vérité au milieu de tout ce galimatias ? Depuis douze mois, c'est-à-dire depuis le commencement de la guerre, la Turquie a vu trois changements de souverains, et une demi-douzaine de changements de ministères. Il faut croire que ce remue-ménage intérieur n'a pas beaucoup d'effet sur la politique extérieure du pays.

Le correspondant parisien du *Standard* de Londres télégraphie, en date du 22 février, que les préliminaires d'un traité de paix entre la Serbie et la Turquie ont été signés.

Le correspondant du *Times* à Constantinople télégraphie, de son côté, que la paix avec les principautés est regardée comme certaine.

P. S. Depuis que ce qui précède est écrit, une dépêche a annoncé officiellement que la paix était conclue entre la Turquie et la Serbie : ce qui confirmerait les nouvelles si favorables des derniers jours.

ITALIE

Le parlement italien s'est fait remarquer dans ces derniers temps par une recrudescence de violence et de fureur contre le clergé et contre l'Eglise. C'est une merveille de voir les excès de tout genre auxquels s'abandonnent les glorieux législateurs de l'Italie unie. Cela rappelle les beaux jours de la Convention de 93. Le dernier chef-d'œuvre produit par le fanatisme des chambres italiennes consiste dans une loi pour réprimer les abus du clergé, qui exerce, selon ces messieurs, une influence pernicieuse et antisociale dans la belle Italie de Victor-Emmanuel et de Garibaldi. C'est au moment même où le brigandage et le socialisme ravagent de concert la péninsule, que les garibaldiens du parlement romain voudraient briser la dernière digue qui protège encore la société italienne contre la marée envahissante du communisme. On ne peut expliquer cette aberration étrange que de deux manières : ou bien les chambres italiennes recrutent leur membres, comme le Congrès mexicain, parmi les brigands et les socialistes eux-mêmes, ou bien ces gens sont atteints de folie et d'aveuglement à la fois. Et ce sont ces individus qui accusent l'Eglise de faire une œuvre anti-sociale ! Braves gens !

Le pape, qui personnellement aujourd'hui, mieux que tous les gouvernements monarchiques de l'Europe réunis, la lutte de la civilisation contre le socialisme, a protesté en termes énergiques, au nom de la société chrétienne, contre le dernier attentat des législateurs italiens, dans un de ces discours admirables que lui seul sait prononcer, et qui font l'étonnement du monde. Cette réplique de l'auguste Pontife aux sauterelles de ce parlement insensé, n'a fait qu'irriter davantage les garibaldiens du Quirinal. Ils vont bien, ces Italiens ! Ils iront loin, de ce train-là !

ALLEMAGNE

L'empereur Guillaume vient d'ouvrir la session du nouveau *Reichstag*. Le discours du trône constate l'état déplorable du commerce et de l'industrie en Allemagne. Le déficit dans le budget de l'empire, pour la dernière année, est considérable. Le gouvernement propose d'établir la taxe directe et personnelle. Quant à la question d'Orient, l'empereur se déclare prêt à protéger les chrétiens de Turquie, si le besoin s'en fait sentir, mais il désire le maintien de la paix en Europe et ne croit pas qu'elle soit troublée.

ÉTATS-UNIS

L'agitation est extrême à Washington et dans toute l'étendue des Etats-Unis. La crise présidentielle a atteint son paroxysme. On n'est plus séparé que par quelques jours de la fin du terme du président Grant, et la question électorale n'est pas encore réglée. Le fameux comité nommé par le Congrès semble s'être donné la mission d'augmenter le trouble, au lieu d'accomplir celle de le faire cesser, qu'il avait reçue. Il a déjà attribué à M. Hayes, le candidat républicain, les votes de la Floride et de la Louisiane, et il est certain qu'il lui donnera également ceux de la Caroline du Sud. Les huit républicains de ce comité, y compris les trois juges de la Cour Suprême, votent comme un seul homme. Comme le nombre des commissaires est de quinze, les nobles radicaux ont ainsi une majorité d'une voix. C'est cette majorité qui a tout conduit jusqu'à présent.

Le Congrès est dans le désarroi. Les démocrates, qui prévoient l'issue du débat, sont divisés entre eux, et ne savent à quels moyens re-

courir pour éviter la catastrophe qui menace le pays.

Un sentiment général de malaise règne à Washington, même dans la société. Les salons de l'aristocratie se ressentent des embarras de l'atmosphère politique. Le monde diplomatique étranger, qui constitue le principal élément de la haute société dans la capitale, se tient sur la réserve et s'abstient même de prendre part aux fêtes de famille. Le général Grant se prépare à laisser la Maison Blanche avec sa famille. Il abandonnera le palais présidentiel le 3 mars, et il sera, à partir de ce moment, l'hôte du secrétaire Fish. Il partira ensuite pour un cours voyage dans l'Ouest. A la fin de mars, il s'embarquera à New-York pour l'Europe, où il veut aller se reposer des fatigues et de l'agitation qui ont marqué les derniers mois de son administration. Ce n'est pas à ce voyage de président sortant de charge que s'intéresse surtout le peuple américain, mais à la question de savoir qui sera successeur de M. Grant. Cette question sera résolue probablement dans quelques jours.

A. GÉLINAS.

BIBLIOGRAPHIE

MOIS DE MARS

Nous avons le plaisir d'annoncer que *M. J. B. Rolland et fils* mettent en vente un nouveau *MOIS DE SAINT JOSEPH*, contenant diverses prières et méditations sur Saint Joseph, qui forment un joli volume in-32 d'environ 275 pages. (1).

Nous ne pouvons mieux faire connaître le mérite de cet ouvrage, qu'en plaçant sous les yeux du lecteur l'approbation que Sa Grandeur Mgr l'Evêque de Montréal a bien voulu donner à ce volume :

APPROBATION

Nous, soussigné, Evêque de Montréal, approuvons, bénissons et recommandons à tous les fidèles de notre diocèse ce nouveau *Mois de Saint Joseph*, afin de contribuer, autant qu'il est en Nous, à répandre de plus en plus la dévotion à ce puissant *Patron de l'Eglise Universelle*. Car il y a en lui tant de grandeur, tant d'amabilités, tant de grâces et de vertus qu'il ne saurait y avoir trop de livres pour le faire connaître, trop de cœurs pour l'aimer, trop de langues pour le louer.

Cet excellent opuscule est réimprimé, avec les principales pratiques de dévotion usitées dans l'Eglise, pour honorer ce glorieux patriarche, afin de répandre dans les familles chrétiennes le culte qui lui est dû à tant et à de si justes titres. Il recevra donc partout le bon accueil qu'il mérite et il deviendra le guide fidèle des âmes ferventes qui vont à *Joseph* comme au meilleur de tous les pères.

IG. EV. DE MONTRÉAL.

On ne peut rien ajouter à un tel éloge. Les âmes pieuses, les familles chrétiennes et les communautés religieuses seront heureuses de trouver dans ce livre un *Manuel complet* de prières et de diverses pratiques de piété qui aideront à faire connaître et à propager partout le culte de Saint Joseph, que Sa Sainteté Pie IX a nommé *Patron de l'Eglise Universelle*.

FAITS DIVERS

MARBLETON.—Ce village est un des plus florissants du canton de Dudswell, comté de Wolfe. Il est situé sur un petit ruisseau qui prend sa source dans un lac et se jette dans la rivière Saint-François. Ce village a deux églises, trois magasins, un moulin à farine, une scierie, un moulin à bardeaux et de planches pour lambrisser, une forge de maréchal-ferrant, une boutique de ferblantier et une grande fabrique de châssis et de meubles. A environ un mille à l'ouest de ce village, est placé l'établissement de la compagnie de chaux, de Sherbrooke. Les fours se trouvent dans une vallée, et à quelques pas à l'Est de ces fours, sont les carrières à chaux desquelles les pierres sont extraites et conduites au sommet des fours. Ils sont construits de manière à retirer les produits sans les refroidir, ce qui n'était pas le cas d'après l'ancien système. La compagnie fait des préparatifs d'agrandissement pour donner plus d'extension à ses opérations. Elle vient de niveler un embranchement pour relier la station de Marbleton, qui se trouve sur le Québec Central, avec la place de ses opérations, et de bonne heure au printemps la voie sera complétée.

—La ville de Montréal est dotée depuis quelques mois d'un système de télégraphie privée comme il en existe à New-York et dans quelques autres grandes villes. Il paraît que ce télégraphe ne fonctionne pas aussi bien qu'il serait possible, à raison de l'inexpérience des opérateurs.

« On se plaint, dit le *National*, que les personnes qui se servent du télégraphe de la cité et du district font des erreurs qui, répétées plusieurs fois, finissent par impatienter. Ainsi on semble se faire un plaisir de faire accourir la police, tandis que l'on désire un charretier, et ainsi de suite. Il nous semble que la compagnie du télégraphe devrait donner des instructions plus précises, afin d'éviter ces désagréments. »

—A Sainte-Julie de Somerset, une compagnie d'assurance mutuelle vient d'être organisée pour le district d'Arthabaska. Elle a pour président

(1) Prix, 25 cents l'exemplaire avec poste. Remise en faveur des personnes achetant à la douzaine.

M. T. Leclerc, négociant, et M. le Dr. Larose comme secrétaire.

Les opérations de cette Compagnie, qui porte le nom "d'Assurance Mutuelle de Sainte-Julie de Somerset," ont déjà commencé et un grand nombre de polices sont inscrites journallement. Elles entrèrent en vigueur le premier mai prochain. A cause des incendies désastreux des villes et des pertes considérables qu'ils font subir, cette compagnie ne prendra d'assurance que dans les concessions et à la campagne. Il a été fait exception pour Sainte-Julie, mais seulement pour les maisons isolées. Le maximum de la somme d'assurance est de \$500, ce qui peut être suffisant pour les habitations rurales dans la majorité des cas.

—Il y a environ un an, un nommé George Wilson volait, à Longueuil, le cheval et la voiture de M. Kizar et filait vers les Etats-Unis. On n'entendit plus parler de lui et on renonça à toute poursuite. Il y a quelques semaines, M. Kizar soupait au Portland House, à Shelburne, Etat du Vermont. Il reconnut dans un *scull* qui avait pris place à table vis-à-vis de lui, George Wilson, le voleur de son cheval. George avait fait d'excellentes affaires et le lendemain il devait se marier avec une demoiselle de Shelburne. Il fut arrêté immédiatement et subit un procès sommaire. Trouvé coupable de vol, il a été condamné à trois années d'emprisonnement dans la prison de Windsor.

On dit que Wilson a une épouse à Montréal et une autre aux Etats-Unis.

—On écrit d'Ottawa, le 20 février : Hier, vers trois heures, au moment où il entra au parlement, le ministre de la justice a été accosté par un étranger, qui lui dit à l'oreille quelques paroles inintelligibles. Comme il passait outre, son interlocuteur le saisit au collet et lui aurait certainement fait un mauvais parti s'il ne s'était défendu avec sa canne. Deux agents de police, témoins de la scène, s'emparèrent promptement du furieux, qui a été reconnu comme étant le nommé Murray, qui est atteint d'aliénation mentale. Il est convaincu que le gouvernement lui doit plusieurs millions de dollars et il voulait conduire le ministre de la justice chez le Gouverneur-général afin d'obtenir un règlement. L'hon. M. Blake a refusé de poursuivre le malheureux.

—Nous lisons dans la *Minerve* : Des voleurs ont enfoncé le presbytère de Notre-Dame de Grâce dans la nuit de vendredi dernier. Malheureusement pour eux, ils avaient compté sans la fidélité d'un M. Rover, qui, à cause de son dévouement et de son bon service, a le privilège de coucher à la maison. D'ailleurs, il est déjà vieux, frileux, un peu infirme, même boiteux. Tout de même, d'un bond il fut sur la brèche ouverte dans le salon par nos visiteurs ; aussi au bruit de ses terribles aboiements, ils eurent plus prudent de battre en retraite. Eveillés en sursaut par les cris alarmants de Rover, les personnes de la maison se hâtèrent d'en faire la visite. Elles rencontrèrent Rover qui revenait, tout joyeux de son bon coup, du salon où nos filous avaient cherché à pénétrer. Ils avaient ôté précieusement le double châssis, et ouvert l'autre en coupant quelques vitres. Des vitres brisées dans d'autres châssis indiquèrent que ces messieurs avaient fait plusieurs essais pour pénétrer dans le presbytère. Honneur à Rover. Un bon chien dans sa maison vaut mieux qu'un pistolet sur sa table.

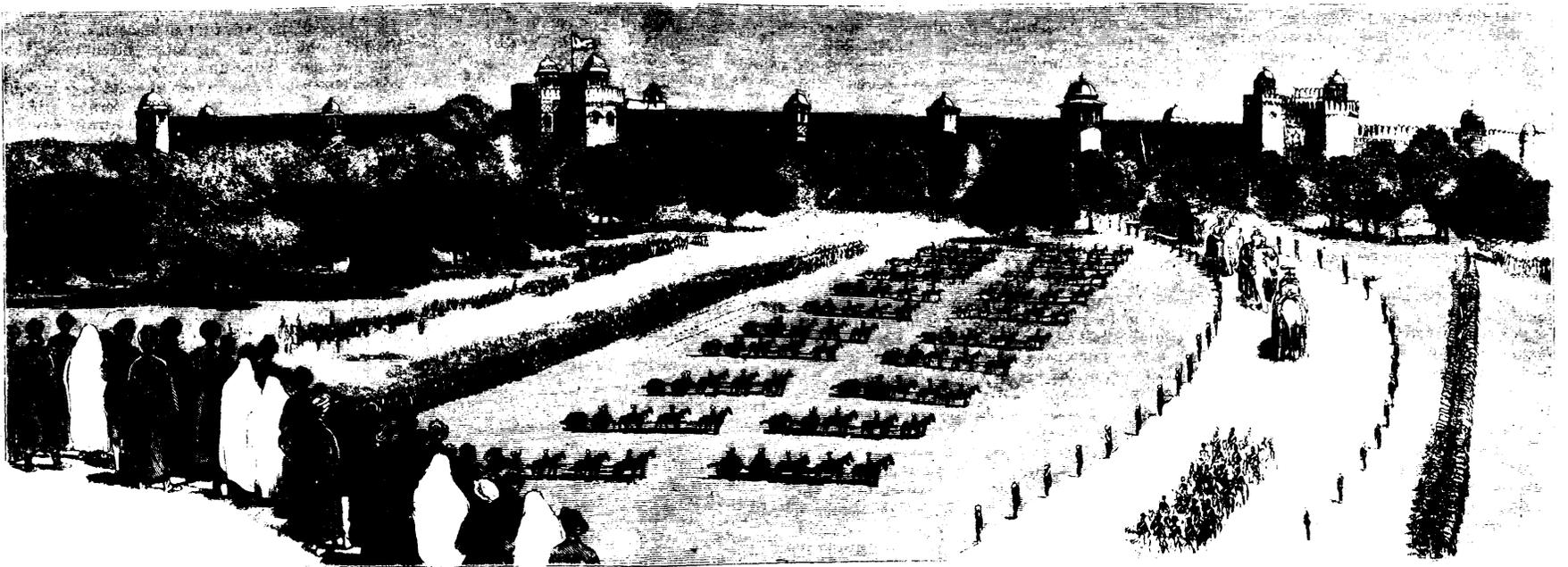
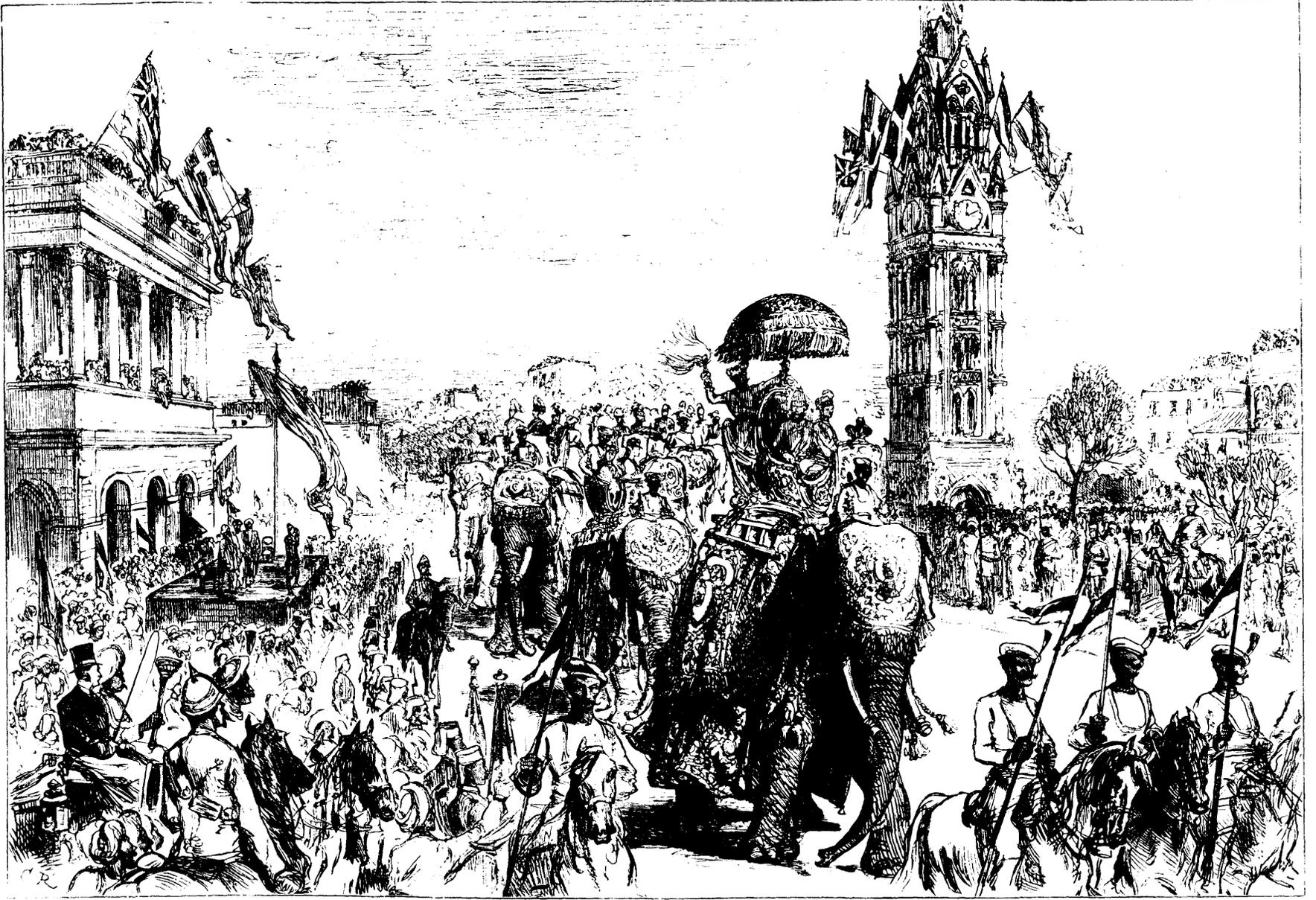
—Au commencement de la semaine dernière, une collision a eu lieu sur la ligne du chemin de fer du Sud-Est, près de Drummondville, entre un train d'excursion et une locomotive. Cette dernière a été mise en pièces, mais on n'a à déplorer aucune perte de vie. Il n'y a que quelques blessés.

UN NAUFRAGE.—Les dépêches du câble transmettent quelques détails sur la perte du navire américain *Dakota*, frappé par la foudre le 7 janvier.

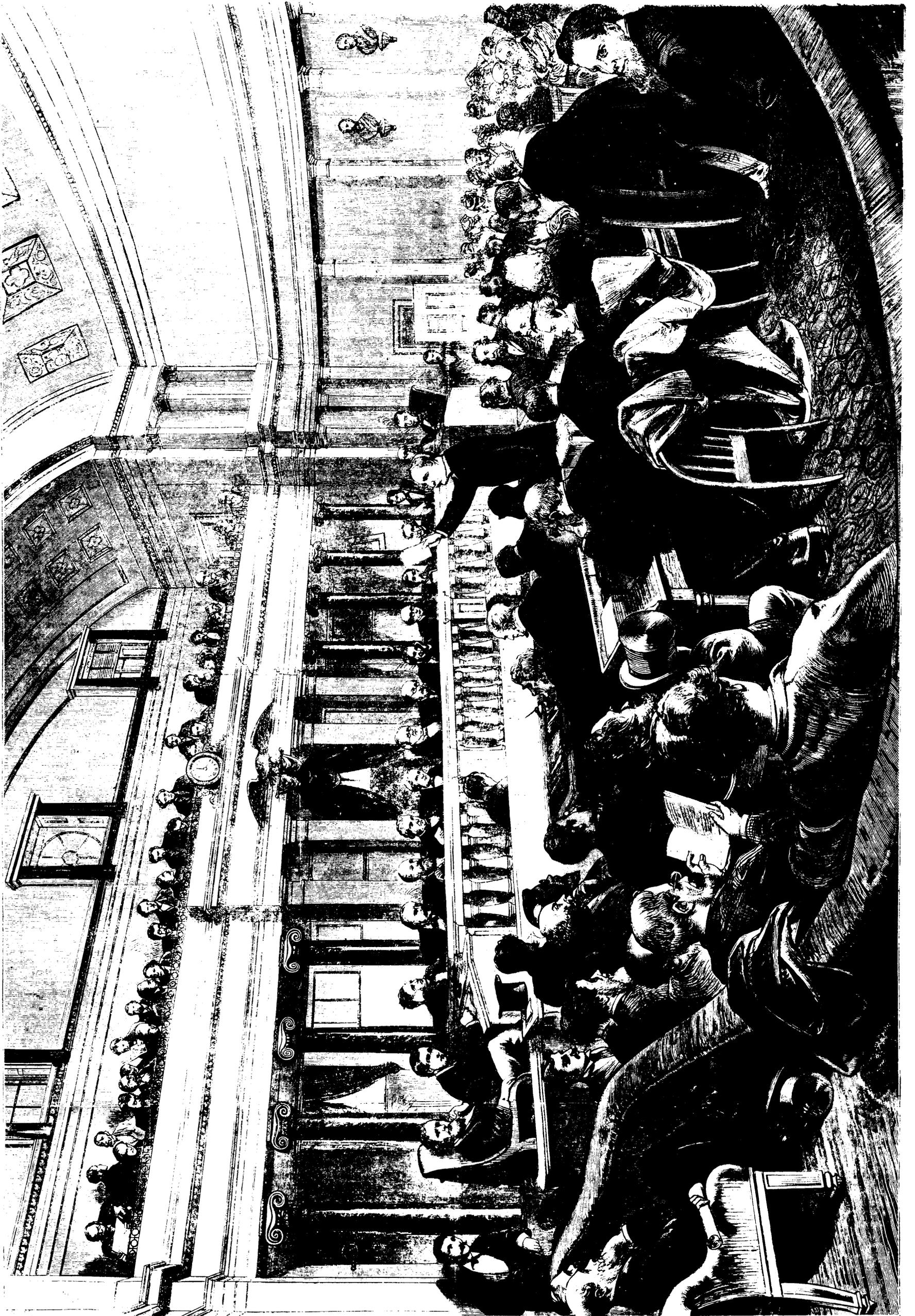
Les flammes se communiquèrent immédiatement aux voiles et s'étendirent à l'avant et à l'arrière avec une telle rapidité que plusieurs officiers et matelots reçurent des brûlures en descendant dans les embarcations. La femme et les enfants du capitaine furent installés les premiers dans une chaloupe. Les officiers et l'équipage s'embarquèrent ensuite, et le capitaine Day abandonna son bord le dernier. On avait eu le temps de prendre une quantité suffisante d'eau et de provisions. Le nombre total de personnes qui étaient sur le *Dakota* était de vingt-trois, dont douze prirent place dans une chaloupe et onze dans une autre. La tempête s'apaisa sur ces entrefaites, et la mer devint assez calme pour permettre de manœuvrer facilement les embarcations. Le capitaine décida que le plus sage était de rester à proximité du navire embrasé, la lueur du navire ne pouvant manquer d'être aperçue par d'autres bâtiments. En effet, le 10 janvier, après trois jours passés dans les chaloupes, le brick *Hedwig*, attiré par la vue de la fumée et le désir d'en connaître la cause, s'approcha, recueillit les naufragés et fit immédiatement route pour Fayal, le port le plus voisin. Le capitaine Day et ses officiers furent parfaitement traités par le brick allemand.

Le *Dakota* en était à son premier voyage. Il avait été construit en octobre dernier à Bath (Maine), et il appartenait à J. W. Marr. C'était un navire de 1,370 tonneaux, mesurant 197 pieds de long sur 38 de large et 24 de profondeur de cale. Les matériaux de construction étaient le chêne, le pin, le cuivre et le fer.

L'*Hedwig*, capitaine Kieff, construit à Weimar en 1863, est un navire de 250 tonneaux, 110 pieds de long, 27 de large et 15 de profondeur de cale.



PROCLAMATION DE LA REINE VICTORIA COMME IMPERATRICE DES INDES, A DELHI



WASHINGTON: LA COMMISSION ELECTORALE EN SESSION. L'HON. DAVID DUDLEY ADRESSANT LA COUR EN FAVEUR DU PARTI DEMOCRATIQUE

## ELLE

Elle était blonde et belle  
Comme un rayon de mai,  
Comme une fleur nouvelle  
Que son parfum révèle  
A mon regard charmé.

Elle avait un beau front d'ange  
Où la candeur brillait,  
Un teint de fleur d'orange.  
Une voix de méssange,  
Un œil noir qui parlait.

Elle était gaie et folle  
Comme le papillon,  
Comme la luciole,  
Comme l'aile qui vole  
Dans l'herbe du sillon.

Je l'aimais comme on aime  
Un beau soir de printemps,  
Comme on aime à l'extrême  
Une beauté suprême ;  
Comme on aime à vingt ans.

Comme on aime une rose  
Pleine des pleurs du ciel,  
Où l'abeille se pose,  
Se berce et se repose  
En s'enivrant de miel.

Comme on aime une branche  
Qui porte un nid d'oiseau—  
Une colombe blanche  
Qui, pour boire, se penche  
Sur le bord du ruisseau.

Comme on aime une étoile,  
Une planète d'or,  
Comme on aime le voile  
Qui pudiquement voile  
Un enfant blond qui dort.

Mais le sort infidèle,  
Jaloux de nos amours,  
Un jour, d'un grand coup d'aile,  
Hélas ! m'éloigna d'elle,  
M'éloigna pour toujours.

W. CHAPMAN.

Gilbertville, Beauce, 187...

## LE SORCIER DU MONT GRANIER

## PREMIÈRE PARTIE

## L'ÉBOULEMENT DU MONT GRANIER

L'orgie était au comble : aucune lyre humaine  
Ne dirait le chaos de cette autre géhenne :  
C'étaient des cris, des chants, de rires confondus.

ALFRED PUGET.

## III

DANS LEQUEL LES APPRENTIS DE MAÎTRE PÉ-  
TREMAND LE BRÉCHET DÉMONTRENT,  
CLAIR COMME LE JOUR, QUE L'HABIT NE  
FAIT PAS LE MOINE.

Un peu après avoir dépassé Myans, la route de Grenoble faisait un coude à droite et s'engageait dans un petit bois. On arrivait en dix minutes à l'étang de Sainte-Guitte et l'on trouvait, toujours à droite, une petite sente fleurie qui conduisait à la ferme du Rocher. La ferme était adossée à un énorme bloc de granit détaché depuis des siècles du mont Granier : de là venait ce nom de *ferme du Rocher*, nom qu'elle avait donné à ses propriétaires. C'était un bâtiment bâti en briques rouges et couvert en chaume ; quatre fenêtres s'ouvraient sur la façade et flanquaient une porte basse, à cintre césarié. Un large fossé rempli d'une eau saumâtre, l'entourait de tous côtés ; pour entrer, il fallait franchir un pont étroit, fait de deux planches de chêne, que l'on retirait le soir, quand toute la maisonnée était rassemblée.

Au-dessus de la Porte, comme dans toutes les maisons de l'époque, était placée, dans une niche, une statue grossièrement ébauchée de la sainte Vierge.

Le 20 octobre, vers six heures du soir, trois individus suivaient la route qui allait de Myans à la ferme du Rocher. Ils venaient de dépasser la chapelle et cheminaient d'un bon pas.

Le plus âgé de ces trois promeneurs était enveloppé d'un grand manteau d'écarlate et portait une toque ornée de deux plumes d'aigle, lequel costume lui donnait l'apparence d'un fantôme se rendant au sabbat.

Ses deux compagnons étaient deux garçons de seize à dix-sept ans, vifs, étourdis, pleins de malice, mais francs comme l'or. L'un se nommait Baldoph ; l'autre, un peu plus âgé, se nommait Gengoux, tous deux apprentis de Pétremand le Bréchet. Ils marchaient en causant avec animation.

Le temps était sombre. De grands nuages noirs, couvrant le ciel, se joignaient les uns aux autres comme les différents lés qui composent un manteau de velours, et n'étaient séparés que par des bandes d'un blanc d'argent ombrées de gris sombre. Le mont Granier profilait sur le ciel sa gigantesque silhouette. La cime de la montagne se confondait presque avec le ciel ; les lames d'ardoises, çà et là mises à jour par les pluies, resplendissaient dans l'ombre et semblaient autant d'yeux inconnus espionnant le vide. Les arbres tressaillaient sous l'effort d'un vent chaud ; l'on entendait, sous bois, le bruissement des feuilles sèches que froissaient les biches et les chevreuils effarouchés. Au loin, sur la montagne, flambaient les fenêtres du

monastère, que nos compagnons pouvaient encore apercevoir depuis la route.

« Brrrou ! disait Baldoph, il fait froid et la nuit est noire ! »

« Une nuit d'enfer ! s'écria le soldat Artus de Léar, celui-là même qui portait si fièrement la toque à plumes d'aigle et le manteau d'écarlate. »

« Une nuit de sabbat ! ajouta sentencieusement Gengoux ; les fées vont s'abattre cette nuit sous les feuilles : les fantômes danseront dans les prés autour des chênes maudits, et les sorciers se réuniront, sans doute, dans les gorges de la vallée du Gellon. »

« Oh ! tais-toi, s'écria Baldoph, tu me fais peur ! »

« Peur ! dit Gengoux, en haussant les épaules. A-t-on jamais peur, quand on est chrétien et qu'on peut, avec un signe de croix, faire évanouir les visions les plus effrayantes ? »

« C'est vrai ! appuya Léar. »

« Nous voici devant la croix de Saint-Georges, reprit Baldoph, disons un *Ave Maria* ! » Une grande croix noire se dressait, en effet, devant eux et marquait l'entrée du petit bois. Les jeunes gens s'agenouillèrent : Artus dit à haute voix le premier verset de l'angélique prière, qu'achevèrent ensuite les deux apprentis de maître le Bréchet.

« Nous voilà en pleine forêt, s'écria Baldoph, et la peur me reprend. »

« Moi aussi, j'ai peur, dit Gengoux, mais ce n'est pas des fantômes... »

« Allons ! allons ! mes gars, voici une bonne dague et une bonne épée, fit à voix basse Artus de Léar en frappant successivement sur le pommeau de l'une et la poignée de l'autre ; avec cela on n'a pas peur, voyez-vous. »

« Oui, mais les gens du monastère ? murmura Baldoph en tremblant. »

« Ah ! dam ! répliqua le soldat, ils ne plaisantent pas, ceux-là ! cependant... »

« Cependant ! interrompit violemment Gengoux, cependant le fils d'Abel, le tannier, Aymonnet le Dauris et Jeannot Sabil ont disparu !... Landry Bevert et le juif Eliézer ont été assassinés ; la maison de Josen le Bossu fune encore... »

« Sait-on si ce sont bien les gens de Monseigneur ?... »

« Oh ! oui, s'écria Baldoph. J'étais là, moi, quand ils ont pris Aymonnet et Jeannot. Je jouais avec eux au *palet*, sur la prairie derrière l'église, dimanche dernier, après vêpres, lorsque ceux qu'ils appellent M. de Chêne et M. de Cessoles fondirent sur nous, l'épée haute. Deux hommes contre trois enfants, c'est lâche, n'est-ce pas ? Le jeune sire de Chêne ne savait pas lequel prendre de nous deux, Aymonnet ou moi. Le plus vieux, habillé tout de jaune et sale comme un ribaud, chargea Jeannot sur ses épaules et s'enfuit vers le monastère ; l'autre prit Aymonnet et le coucha par terre, pendant que je fuyais vers la ville en criant au secours... Lorsque je revins avec Gengoux et Protais Sauveduc, il n'y avait plus personne... »

Ces dernières paroles se perdirent dans un sanglot. Artus de Léar tira son épée du fourreau et ordonna aux deux jeunes gens de tenir leurs bâtons en arrêt. Puis, après avoir fait le signe de la croix, ils s'engagèrent dans le bois qu'ils devaient traverser dans sa plus grande largeur.

A peine nos trois amis avaient-ils disparu au tournant du sentier, que les huissons voisins s'entr'ouvrirent : deux personnages vêtus de noir et masqués bondirent par dessus les branches desséchées et sautèrent sur le chemin.

« Eh bien ! qu'en dis-tu, René ? s'écria une voix rauque. »

« Eh ! eh ! je dis que ce garçon devient gênant... »

« Et que le comte de Mainvilliers a justement besoin d'un *sujet* pour de nouvelles expériences ! »

« Assez de paroles oiseuses. Nous n'avons pas trop de temps à perdre, çà, que voulez-vous faire ? Supprimer l'enfant ? C'est dangereux. Il doit y avoir beaucoup de monde à la ferme. Cessoles, vous allez rentrer et revenir avec Robert de Maxilly. Le reste me regarde. »

Le seigneur de Cessoles parut hésiter.

« Pas de réticences, continua René, je suis plus fort que vous, obéissez. »

Cessoles s'inclina en silence et reprit le chemin du monastère, tandis que René de Gorre s'asseyait au pied de la croix, après s'être enveloppé soigneusement dans sa cape.

Léar, Baldoph et Gengoux étaient arrivés au bord de l'étang.

Baldoph n'était point Savoyard.

En 1240, une mendicante était arrivée à Saint-André, tenant par la main un petit garçon de huit ans. Elle avait été recueillie avec son enfant par la femme du syndic bourgeois, Rose Aubenel, qui menait un peu son mari par le bout du nez, comme on dit.

L'enfant ayant grandi, Pétremand le Bréchet remarqua son intelligence, en fit son apprenti. La mère de Baldoph, qu'on nommait la Fauvette, à cause de sa voix mélodieuse, mourut après cinq ans de bonheur ; avant de mourir, elle mit au cou de son fils un médaillon d'argent qu'elle lui recommanda de garder toujours. Elle confia aussi à dame Aubenel un paquet de parchemins que celle-ci devait remettre à Baldoph, le jour où l'enfant aurait ses vingt ans accomplis. Baldoph ignorait encore le nom de son père et celui de sa famille.

Il contait tout cela en marchant ; sa voix, tantôt émue, tantôt énergiquement accentuée, retentissait sous le feuillage et subjuguait, par son charme étrange, ses deux jeunes compagnons.

L'étang murmurait sourdement sous l'effort du vent qui poussait l'une sur l'autre ses vagues

en miniature. L'eau ressemblait à un tapis de velours noir, çà et là constellé de reflets étincelants. On eût dit que chaque vague reflétait une étoile et qu'un tout petit coin du ciel s'élevait détaché de l'immensité, pour venir s'étendre là, entre ces arbres frissonnant sous la brise, ces buissons couverts d'une neige de fleurs déjà flétries et ces rochers aux formes bizarres.

Le long des rives courait une ceinture de hauts mélèzes, apportés de la montagne, et qui égayaient, par leur verdure éternelle, ce lac noir et profond, ces roches sombres diaprées de mousses jaunâtres et d'orpins charnus.

« Oh ! que vois-je entre les arbres ! cria soudain Artus de Léar, fort ému. »

« Vous avez vu quelque chose ? demanda Gengoux. »

« Oui, là-bas, entre les mélèzes, une ombre blanche, les bras en croix... »

Les jeunes gens frissonnèrent, et firent le signe de la croix.

« Si c'est une âme en peine, dit Baldoph d'une voix grave, nous prions Dieu pour elle. »

Ils arrivaient à la lizière du bois, et la ferme n'était qu'à cent pas devant eux. Ils se mirent à courir et ne tardèrent pas à frapper à la porte de Pierre du Rocher.

La ferme était silencieuse ; cependant, une grande leur passait à travers les fenêtres donnant sur la prairie.

Il y avait, ce soir-là, nombreuse compagnie chez Pierre du Rocher. Dans la cheminée de la salle commune aux vastes proportions, brulaient deux troncs entiers de sapins, dont la flamme vive s'unissait à la clarté rougeâtre de deux cierges de résine. A cette lumière éblouissante, brillaient les plats d'étain, les ustensiles de cuivre disposés en bon ordre sur les dressoirs, et les brocs de terre bruns pleins de vin généreux que supportait la crédence.

Au coin de l'âtre, sur un escabeau à dossier, s'asseyait le maître de la maison, Pierre du Rocher, beau vieillard de soixante ans, d'une haute stature, aux membres vigoureux, au visage fortement coloré, illuminé par un regard plein de franchise et de sérénité.

A sa gauche, venaient, formant devant la cheminée un demi-cercle allongé, sa fille Eulalie, son fils Prégent, Rose Aubenel, la femme du syndic bourgeois de Saint-André, et sa fille Marthe, et enfin Blandine du Rocher, accorte ménagère, à l'œil vif, à la taille un peu épiquée, vêtue d'une robe de serge rouge galonnée de bleu et coiffée d'un eschopion de toile blanche.

Derrière la table, tournant le dos à la porte d'entrée, Crépin Tardiguet discutait avec Protais Sauveduc.

Marthe et Eulalie, toutes les deux, voyaient l'aurore de leur seizième année.

Marthe était brune, comme les filles que le soleil d'Orient a carassées de ses rayons ardents. Ses cheveux noirs ondoyaient en épais bandeaux sur son front, au-dessous duquel ses sourcils traçaient un arc merveilleusement dessiné. Dans ses yeux riait un regard franc, naïf, et qui ne se voilait jamais que lorsqu'elle priait. Ses lèvres roses exprimaient une adorable bonté de cœur, et rien n'était plus beau à voir que son sourire d'enfant mutin.

Eulalie était pâle et délicate comme les vierges du Nord. Toujours calme, toujours serene, elle semblait rêver toujours. Sa chevelure blonde faisait à son front une auréole dorée ; ses yeux, de ce bleu violet, à peine comparable à la douce nuance du saphir, avaient un regard d'une profondeur et d'une expression indicibles. Un gracieux sourire embellissait ses lèvres pourpres. Elle était grande, élancée, svelte ; enfant plutôt que jeune fille, et plus ange qu'enfant.

Nos trois compagnons, en entrant, saluèrent d'abord le vieillard, puis les matrones, puis les jeunes filles. Baldoph prit place auprès d'Eulalie ; Gengoux s'assit à côté de dame Le Bréchet. Artus de Léar alla droit à la table où festoyaient Crépin le cordonnier et son compère Sauveduc, se versa une large rasade de cervoise et la but d'un trait.

« Oh ! oh ! s'écria celui-ci en manifestant un vif étonnement, où diable as-tu volé ce manteau rouge et ce coquet empanaché comme celui d'un page de comte, Artus de Léar ? »

« J'ai payé l'un et l'autre en bons écus sonnants et trébuchants, au juif Ephraïm, camarade Protais... deux écus flamblants neufs !... deux écus à moi donnés par le noble baron de Montmayer auquel je rapportai, l'autre jour, un émuechet de sa fauconnerie, qu'il avait perdu dans les marais d'Arbin. »

« Belle récompense pour un petit service ! fit observer judicieusement Crépin Tardiguet. »

« C'est la vérité ! Mais le sire de Montmayer n'est point un ladre comme ce prince français auquel notre ami Protais sauva la vie. »

« Oui, dit Protais : Jean le Roux, duc de Bretagne. Une bande de mauvais garçons le poursuivait, sur la côte de Penmarch ; j'arrive : je fends la tête à l'un, je coupe l'autre en deux, j'enlève le crâne au troisième, les derniers s'enfuient comme des oiseaux à l'approche du chasseur. Savez-vous ce qu'il me dit ? Non, sans doute. Eh bien, il se mit à rire, me demanda de quoi je me mêlais, et piqua des deux. »

« Tu n'as pas de chance avec les ducs, fit Prégent en souriant. En 1238, Protais sauva Jean le Roux de Bretagne... L'an dernier, dans un combat en Allemagne, il donne son cheval au duc de Bavière, Louis le Sévère, démonté et fort empêtré dans sa lourde armure. Savez-vous ce que le duc fit pour remercier Protais ? »

« Non ! répondirent à l'unisson les auditeurs. »

« Il lui dit en prenant son cheval, dont il avait fort besoin, car il était sans armes et

l'ennemi lui courait sus : « Comment te nommes-tu ? » Notre ami répondit : « Protais, fils de Jérôme. » « Tu te nommeras désormais Sauveduc, reprit Louis le Sévère. Je te fais chevalier et tu mettras les fusées de Bavière en ton blason. Viens au manoir demain. » Protais alla au manoir, mais les valets le mirent à la porte. »

« C'est honteux ! s'écria Blandine du Rocher. »

« Nos seigneurs de Savoie, dit gravement le vieillard, promettent moins et tiennent davantage. Leurs vassaux sont leurs enfants. Montmayer n'est-il pas plutôt notre père que notre maître ? »

« Grande race que celle des Montmayer ! s'écria Protais Sauveduc, si digne de son surnom. »

« J'ai oui dire, ajouta Crépin Tardiguet, qu'aucune maison de France n'est plus noble ni plus riche. »

Artus de Léar fit un mouvement.

« Pardon, maître Crépin, dit-il. Il est en France une famille qui peut être comparée à Montmayer... »

« Montmorency ! interrompit le vieux du Rocher. »

« Près de la cheminée, les enfants causaient. On se mit à les écouter. »

« Oui, mademoiselle Marthe, s'écriait Baldoph, je l'ai vu comme je vous vois maintenant. C'était une ombre blanche, là-bas, sous les arbres, au bord de l'eau !... Nous avons fait le signe de la croix, en bons chrétiens que nous sommes... »

« Et bien vous en a pris, interrompit Artus de Léar, à l'autre bout de la salle, car nous avions peut-être affaire à un démon ! »

« Dans quel temps vivons-nous ! dit Eulalie. Ce ne sont que meurtres et apparitions nocturnes. Nos bois sont remplis d'ombres qui fuient sous la feuille, et, sur les chemins, on entend, pendant la nuit, des soupirs de cadavres et des gémissements ! »

Il y eut un frisson dans l'assemblée.

« Au coin des carrefours, continua Eulalie, le croix tremblent sur leurs bases ; l'herbe est flétrie, comme si la ronde infernale des Korrigans l'eût piétinée tout une nuit. Le soir, les feux follets errent sur les marécages, les étoiles tombent du ciel en laissant derrière elles une longue traînée blanche, et souvent, quand le soleil se couche, les nuages prennent la couleur du sang. »

« N'avez-vous pas entendu bien souvent, dit à son tour Marthe le Bréchet, le Granier craquer jusque dans ses fondements, la terre frémir sous vos pas et l'eau profonde de Saint-Guitte gronder comme par un orage d'été, alors que le vent se taisait et que le soleil brillait dans les cieux ? »

« J'ai vu, dit Gengoux d'un air sombre, les rochers osciller sur leurs bases et le sommet du Granier se gercer comme les lèvres d'une jeune fille au moment des grands froids. »

« Et moi, reprit Eulalie du Rocher, dont la voix prit une inflexion métallique, j'ai entendu, une nuit, gronder le tonnerre. J'ai vu passer, dans un nuage de feu, les sorcières à cheval sur des bâtons, leurs grandes ailes de chauve-souris étendues, leurs cheveux flottants. Satan volait à leur tête, et sa course effrénée l'entraînait jusque vers les cimes des plus hautes montagnes... »

Il y eut un grand silence. Tous se pressaient les uns contre les autres et n'osaient se regarder, ni regarder en face d'eux : ils avaient peur ! La lumière blafarde des torches et la rouge-clarté du foyer incandescent jetaient sur tous ces visages, pâlis par la terreur, des reflets étranges ; tous les yeux étaient baissés, toutes les bouches muettes, tous les corps immobiles... Artus de Léar fit choquer son épée contre un des pieds de la table à laquelle il s'appuyait. Une jeune fille poussa un cri.

La voix grave de Pierre du Rocher s'éleva dans le silence, haute et sonore :

« Il y a une catastrophe dans l'air, disait le vieillard. Un grand malheur nous menace, chers amis. Ce que vos yeux ont vu et vos oreilles entendu, sont des signes de la colère de Dieu ! Prions, mes frères en Jésus-Christ. Prions notre bonne Mère, la Dame noire de Myans, d'éloigner le bras de Dieu suspendu sur nos têtes ! »

« Myans est une contrée maudite, murmura Rose Aubenel, femme de Pétremand le Bréchet. »

« Quelqu'un laissa tomber ce nom : « Jacques de Bonnard ! » »

A ce nom, tous les yeux s'ouvrirent et scintillèrent.

« Jacques de Bonnard ! s'écria Baldoph avec feu, c'est lui qui nous opprime, c'est lui que Dieu doit châtier ! »

« Dieu fait bien ce qu'il fait, reprit Pierre du Rocher ; laissez-le faire, jeune homme ! Ce n'est pas un chrétien qui peut dire : Dieu doit. Ce n'est pas un chrétien qui prononce le mot *châtiment*. Nous, nous devons dire pardon... »

« Vous avez raison, maître Pierre. »

« Est-ce vrai, demanda le vieillard, tout ce qu'on raconte des crimes de ce Bonnard : le meurtre de Landry et du Juif, l'incendie de la maison du Bossu, l'enlèvement de Jeannot et d'Aymonnet ? »

« J'ai vu enlever Aymonnet et Jeannot, répondit Baldoph. »

« Moi, j'ai vu mettre le feu à la maison de Josen, fit Crépin Tardiguet. »

« Et vous n'avez rien dit ? s'écria Gengoux. »

« Que pouvais-je dire ? Ils étaient six hommes et j'étais seul. Je dormais, j'entends des cris dans la rue et je mets le nez à ma croisée. Ne voyant rien, je descends et j'entrebaille ma

porte. Ils étaient six, la tête recouverte d'un capuchon blanc. Ils fermèrent solidement les portes, puis un homme s'approcha et mit le feu au tas de bois placé à côté du grenier. Le lendemain, la maison était en cendres et l'on retrouvait Joson le Bossu, enfoui sous les décombres.

Rose Aubenel se couvrit le visage de ses deux mains.

— Et ce malheureux Jacques Mézel ?

— Jacques Mézel, dit Prégent d'un air sombre, se promenait un soir avec moi au pied de la butte d'Apremont. Les gens du château nous jetaient des fruits du haut des remparts, et mon pauvre jeune ami chantait joyeusement la ballade du rossignol... Celui qu'ils appellent monsieur des Avanchers vint à passer. Deux Maures l'accompagnaient. Ils se jetèrent sur moi, m'empêchant de faire un seul mouvement. Leur maître s'élança et s'empara de Mézel qui, frère et malade, ne put se défendre. Quand il eut disparu, les deux Maures me frappèrent du fourreau de leurs épées...

— Et Mézel ne revint plus ? interrompit Baldoph.

— Il y a plus horrible, dit Rose Aubenel.

— Quoi donc ?

— Oh ! je n'oserais vous le narrer moi-même. Demandez à Protais Sauveduc ce qui se passait ce matin au cimetière de Saint-André.

Tout le monde fixa sur Sauveduc un regard curieux.

— Ce matin, au cimetière de Saint-André, commença Protais d'une voix altérée, il y avait trois tombes ouvertes. Hier, on avait enterré la Jeanne Mauger, la fille au charpentier Mauger ; Hugues et Germain, les deux fils jumeaux de mon frère Nicol. La Mauger avait vingt ans, elle était morte de la fièvre. Mes neveux avaient quinze ans. Depuis trois jours, ils ne voulaient pas manger et se cachaient sans cesse : la vue ou le murmure de l'eau leur causaient une horreur profonde. Avant-hier, au matin, ils ouvrirent la bouche comme pour parler, mais leur bouche ne proféra aucun son. A midi, un tremblement les prit... ils vomirent du sang... à une heure ils étaient morts...

Les femmes pleuraient.

Baldoph, le visage animé, les yeux étincelants, la main étendue, semblait une vivante personification de la colère. Le vieux du Rocher, les yeux baissés, les mains posées sur ses genoux, ressemblait à une statue de pierre, avec ses joues blêmes et ses longs cheveux blancs. Protais Sauveduc appuyait ses coudes sur la table et comprimait son front dans ses mains crispées. Il continua d'une voix entre-coupée de sanglots :

— On les enterra tous les trois, hier... l'un à côté de l'autre... Ce matin, les corps n'étaient plus dans leurs bières... Les fosses étaient ouvertes, et les suaires seuls étaient étendus dans la terre... sur les linceuls, il y avait du sang !

— Sacrilège ! s'écria Pierre du Rocher en se dressant d'une seule pièce. Sacrilège, celui qui viole la tombe et qui vient demander à la mort son secret...

— Quels sont donc les mobiles de tant de crimes ? demanda Eulalie.

— L'on dit que ces cadavres servent aux infâmes conjurations du renégat Mainvilliers ! répondit Baldoph.

— Mais ces tombes profanées ?

— Avant qu'on eût répondu à la jeune fille, trois coups violents furent frappés à la porte de la ferme.

— Qu'est-ce ? cria Prégent d'une voix forte.

— Ouvrez ! ouvrez ! ce sont des pèlerins.

Pierre du Rocher et son fils saisirent des flambeaux. Les autres hommes prirent leurs armes et les suivirent.

Au bout d'un instant, le vieillard et ses hôtes rentrèrent dans la salle. A la droite de Pierre, marchaient deux hommes de haute taille, vêtus de robes grises, ornées de coquilles, et tenant à la main le bâton de pèlerin. Leur visage se perdait dans l'ombre d'un capuchon abaissé sur leurs fronts.

Après qu'ils furent assis, on leur offrit à boire et à manger, ce qu'ils acceptèrent de grand cœur. Ils se dirent étrangers ; ils allaient, dirent-ils, en Terre-Sainte, visiter le tombeau de Notre-Seigneur. Ils contèrent leur histoire et, pendant une demi-heure, charmèrent les auditeurs par le récit du voyage qu'ils venaient de faire à pied, de Paris jusqu'à Myans...

Un coup de sifflet aigu retentit au dehors : les femmes poussèrent un grand cri. Les châssis des fenêtres volèrent en éclats... Affolées, les jeunes filles s'élançèrent à l'autre bout de la salle, laissant isolés auprès de la cheminée le vieillard et les deux pèlerins.

Baldoph fit un pas en avant et porta la main à son côté... Sa dague avait disparu. Avant qu'il eût pu faire un geste, trois hommes sautèrent dans la salle...

Pierre du Rocher s'était évanoui dans son fauteuil... Eulalie gisait sur les dalles, derrière Prégent, qui n'osait faire un pas, craignant d'exposer sa sœur aux regards des bandits.

Protais Sauveduc, Léar, Endes et Gengoux tirèrent leurs épées et s'élançèrent contre leurs agresseurs... (A continuer.)

— On considère l'usage du tabac comme pernicieux ; il est certainement pour ceux qui poussent cet usage à l'excès, et l'on sait que presque tous les fumeurs fument trop. Ceci est certain de causer des souffrances tôt ou tard, et le meilleur moyen de contrecarrer les mauvais effets du tabac dans le système est de tenir le sang pur et sain par l'usage du RENOVATEUR DES MONTAGNES VERTES DE SMITH.

CORRESPONDANCE

A PROPOS DE POÉSIE

M. le Rédacteur,

Il faut encourager les beaux arts, la littérature, la poésie : c'est entendu. Nous devons tendre la main au jeune homme qui débute dans la carrière des lettres, applaudir à ses essais, donner à son talent l'occasion de se manifester, et de conquérir les honneurs et le succès : admis, encore. Enfin, dans notre Canada, particulièrement, il importe de favoriser le mouvement littéraire, qui nous a déjà valu des monuments remarquables, et qui promet tant pour l'avenir. Tout cela, nous le répétons, est compris, entendu, admis.

Mais cela justifierait-il l'Opinion Publique d'avoir, dans son numéro du 8 février courant, servi à ses lecteurs la pièce de poésie intitulée : "Croquis" ? Non, certainement, si l'on suppose que l'insertion de ces vers dans les colonnes du journal s'est faite à la connaissance et avec l'approbation des rédacteurs. Mais il est bien permis de penser aussi, qu'étant arrivée au moment où des changements importants s'opéraient dans l'administration de l'Opinion Publique, cette pièce de poésies s'est glissée inaperçue, et que ses rédacteurs n'ont pas été les moins surpris de sa présence dans leur journal. Dans tous les cas, et je suis certain qu'ils le reconnaîtront sans peine, il eût mieux valu, pour l'honneur de notre littérature, du bon goût et de l'auteur lui-même, que ces vers n'eussent jamais été publiés.

L'auteur, il est vrai, nous avertit que nous n'avons affaire qu'à un croquis. Mais quelque peu prétentieux que puisse être ce titre, il ne saurait excuser la faiblesse de pensée et de style qui se fait sentir du commencement à la fin de ce morceau. Sans doute, il faut toujours commencer par le croquis. Mais l'artiste, soucieux de sa bonne renommée, se garde bien de mettre sous les yeux du public, l'ébauche informe qu'ont tracée d'abord ses doigts inexpérimentés. Tout au plus la gardera-t-il, soigneusement cachée dans ses cartons, à titre de souvenir, afin de constater plus tard les progrès qu'il aura faits.

Considérée dans son ensemble, et sous le rapport des idées, cette pièce est un véritable chaos, ou, si l'on veut, une sorte de pot-pourri, dans lequel notre poète a jeté pêle-mêle les pensées et les réflexions les plus disparates. Au gré d'une imagination par trop capricieuse, nous sommes transportés, à propos de rien, des oranges de Nice aux glaces du Canada, de décembre à juillet, de la chaumière à l'Opéra. A nos oreilles abasourdies résonne toute une kyrielle de noms célèbres : Charlemagne, Louis XV, Lebel, la Dubarry, Rousseau, le baron Brisse, le Schah de Perse, Faure, Sarah, M. Thiers, le Czar et Bismark ; tout cela figurant dans l'espace de quelques lignes.

Le poète nous fait part de ses désirs et de ses rêves. Il aurait voulu vivre dans un autre siècle :

Du temps de Louis Quinze et de la Pompadour. L'été dans mon domaine et l'hiver à la cour, J'aurais servi mon roi sans manquer à la messe.

Partout, dans mon château, chez Monsieur, à Marly, Même au grand Trianon, aux pieds d'une marquise, J'aurais relu Rousseau—la Nouvelle Héloïse.

Toujours sans manquer à la messe, je suppose—la Nouvelle Héloïse aurait servi de missel. Mais nous passons à la strophe suivante :

Le jour de la Toussaint est triste à la campagne ! Le curé vient veiller, son gros chien l'accompagne. On le reçoit.

Qui reçoit-on, s'il vous plaît ?

La neige a mouillé son rabat. Son vieux feutre, on le met sur le pied du grabat.

Jolie tournure... ; ce grabat a bien l'air de ne tenir qu'à une cheville.

On balaye en jasant les plis de sa soutane.

Balayer peut-il bien s'employer dans ce sens ?

La mère sait qu'il tousse ; elle offre sa tisane ; Il refuse. Le père appelle ses garçons.

C'est ainsi que les choses se passent ou peuvent se passer, je le crois bien ; mais cela valait-il la peine d'être relaté avec tant de complaisance ?

Mais la scène change encore : nous revoyons en France, à Paris ; non plus au XVIIIe, mais au XIXe siècle. Quand je dis que nous y sommes, c'est par le désir, seulement. Qu'y ferions-nous, ce soir ?

Nous nous ferions conduire en sacre à l'Opéra. Puis ensuite "au Français"—le Schah de Perse ira. Faure dans un duo—Sarah dans Bérénice. C'est égal ; car tous deux feraient un bénéfice.

Nous promettons un bénéfice à quiconque voudra bien nous donner, en langue vulgaire, le sens de ces trois derniers alexandrins.

La guerre en Orient et les Turcs sur Belgrade. Le traité de Paris se mange en marmelade.

Figure audacieuse ! et réussie, comme on voit ! En voici une autre :

..... Le matin, blême, Mais beau comme l'automne. .... On se lève et l'on sort ; et le bruit De la mer est le seul que le vent d'Ouest apporte.

Elève de la nouvelle école, notre poète pratique l'enjambement sur une grande échelle. Le paysan paraît sur le seuil de sa porte. Il est surpris.

Il y a bien de quoi, vous allez voir :

..... La neige a blanchi les sapins. Il met son casque et va faire entrer les poussins. Qui tremblotent de froid—et comme d'habitude. Fait ses préparatifs—car l'hiver sera rude.

Le style de l'auteur l'est aussi, rude, et son langage a parfois des allures fort peu poétiques, comme on peut en juger. Ses vers, en maints endroits, ne sont que de la prose rimée. Voyez plutôt :

La veille de Noël, entre sept et huit heures Du soir, les ouvriers sortent de leurs demeures, Le collet relevé jusqu'au menton ;—et puis, Vont chez le pâtissier acheter des biscuits. Pour leurs petits enfants—des cornets de dragées. Les vitrines alors sont si bien arrangées Qu'on entre malgré soi.....

VII

En juillet. L'air est pur et le matin superbe, A vingt pas du logis est assise sur l'herbe La famille.....

Nous reprochions au poète ses tournures trop prosaïques. Voici qu'il essaie de l'inversion—mais quelle malheureuse tentative ! Et la figure suivante :

Il pleut des rayons d'or.....

C'est fort, savez-vous, surtout dans un tableau qui se termine ainsi :

..... Le grand-père se lève. S'en va vers le logis, et revient en boitant. Puis, jetant son gourdin, et d'un air triomphant. Il approche, joyeux, des lèvres du malade. Ce qu'il tient à la main—un bol de limonade.

Nous sommes loin de la pluie de rayons d'or. Mais voici que l'auteur nous fait part de ses goûts et de ses prédilections, en fait de littérature. Il a, dit-il, un petit volume qu'il garde avec soin :

En silence Je l'ai lu bien souvent, cet été, sous un if. C'est Alfred de Musset, souffrant et malade. Maigre comme Rolla—peut-être encore plus pâle, Qui paraît, quand on l'ouvre, au fond d'un cadre ovale. Son portrait est bien fait. Son livre aussi. Voilà. Le capitaine Frank, Mardoche et Namouna. J'en raffole.....

"Musset, souffrant et malade".... oui, et malsain, aussi. Ses admirateurs courent grand risque de gagner la maladie. Musset ! Un joli modèle, en vérité. Notre poète nous a déjà montré de quelle manière on se forme à pareille école. Cette prédilection pour Musset explique bien des choses. Au moins, l'admirateur de ce poète aurait-il dû apprendre de son maître le secret de mettre un peu plus de vie, d'entrain et d'intérêt dans son œuvre. Peut-on trouver rien d'aussi incolore et insipide que ce passage :

On voit dans les grands bals publics, dans les soirées. Bâillant sur les sofas, des vieillies bien poudrées, Qui font craquer leurs doigts sous leur gant de satin. Leur bouquet coûte cher ; leur robe ferme bien ; Leurs filles sont au bal—ce sont là des bigotes. On voit aussi, partout, des messieurs dont les bottes. Luisantes de vernis, chantonnent sous leurs pieds. Ce sont là des lions..... Mais ce qu'on voit toujours, à toute heure, en tout Ce sont sur les trottoirs de la place publique. [temps. Des jeunes députés qui causent politique.

Eh bien, après ? Qu'est-ce que cela nous fait ?

A coup sûr, nous ne pouvons pas nous attendre à trouver dans un essai comme celui-ci, de hautes inspirations, de grandes et fortes pensées. A défaut de choses sérieuses, on peut encore plaire avec des bagatelles ; mais au moins faudrait-il que ces bagatelles fussent présentées d'une manière agréable. Que penser d'une œuvre où la forme manque avec le fonds ?

Nous prions l'auteur du "croquis" de vouloir bien prendre ces remarques en bonne part et croire que nous les avons faites dans son intérêt même. Nous ne prétendons pas contester son talent et ses dispositions poétiques. Nous trouvons, seulement, qu'il s'est trop hâté de faire connaître une œuvre qui n'était pas encore digne de la publicité. Il aura oublié le conseil du vieux Boileau (un antique, mais qui avait du bon, je vous assure) :

Craignez d'un vain plaisir les trompeuses amores, Et consultez longtemps votre esprit et vos forces.

Nous lui rappellerons aussi (monsieur E. les connaît aussi bien que nous) quelques-uns des moyens qu'il faut employer pour parvenir à l'art d'écrire : un travail sérieux et persévérant, des corrections incessantes et l'étude des modèles. Nous ajouterions aussi, pour le cas présent : un peu moins d'admiration pour Rousseau et Musset. Qu'ils aient été ou non de grands écrivains, ce sont de pitoyables maîtres.

Je prends occasion du sujet que je viens de traiter pour reprocher à notre presse canadienne la déplorable facilité avec laquelle elle accepte et publie les productions les plus insignifiantes. Ce manque de critique et de discernement ne saurait être que préjudiciable à notre littérature. Et que pensent de nous les étrangers qui, en France par exemple, lisent nos journaux et nos revues ?

Je citerai un exemple que me fournit la livraison de janvier du Foyer Domestique. Il s'agit encore de poésie, ou de ce qu'on prétend être de la poésie, et cela se lit ainsi :

A MA SEUR MARIE

Qui vient de perdre son fiancé.

Petit ange de sœur, qui a versé des larmes, Celui que tu aimais s'est envolé aux cieux, C'était là ton amour, il avait tant de charmes, Console-toi, ma sœur, au ciel, il est heureux.

Cœur sacré de la vie, fontaine impuisable, Toi son ami chéri, toi l'âme de son cœur. Que tes mots sont touchants, que tu es admirable, Oh ! ouvre moi ton cœur, conte moi ta douleur.

Où, à vingt ans, ma sœur, c'est jeune pour souffrir. Mais, c'est Dieu qui le veut, il faut s'y conformer. Ton sacrifice est grand ; pour lui il faut l'offrir. Si cet ange est au ciel, un autre peut l'aimer.

Et si dans ce séjour de bonheur et de charmes. Parfois tu y jetais un regard de pitié, Ses beaux yeux n'auraient plus à répandre des larmes. Que les pleurs de la joie et celles de l'amitié.

La rime y est peut-être : mais, à coup sûr, le bon sens n'y est pas. Du reste, ignorance complète des règles les plus élémentaires de la versification, à preuve : huit hiatus, un vers de treize pieds, et cetera, et cetera. Plus, les fautes de grammaire et de style. Si le poète que nous venons de critiquer n'adit que des riens, celui-ci ne dit rien du tout. Et le Foyer Domestique accepte tout cela, comme il a déjà accepté d'autres chefs-d'œuvre de même force !

Quant à Libi (c'est le nom du poète du Foyer), je le prie d'accepter un conseil que je lui donne en toute sincérité : Qu'il brise sa lyre ! Quelqu'un a dit : *Nascitur poeta, juit orator.* M. Libi est-il orateur ? C'est ce que j'ignore. S'il ne l'est pas, il peut le devenir. Mais (je crois pouvoir le dire en toute assurance) il ne sera jamais poète !

Montréal, 22 février 1877.

J. D.

LES CONVERSIONS EN ANGLETERRE

Nous empruntons à une correspondance de Londres l'extrait suivant, à propos des conversions au catholicisme, qui vont se multipliant chaque jour en Angleterre, et qui jettent l'alarme dans le clergé protestant :

Dans une visite à Douvres, l'archevêque de Cantorbéry, primat d'Angleterre, a reconnu que les conversions à l'Eglise romaine étaient, à notre époque, de beaucoup plus nombreuses qu'à aucune autre époque de l'Eglise anglicane, si l'on excepte peut-être le règne des Stuarts.

On annonce la conversion au catholicisme du Rév. Cochrane, de Cupar (Ecosse), théologien renommé de l'Eglise presbytérienne.

Le Rév. Colleth, ministre baptiste à Ringsstead, bien connu par ses "lectures" sur le spiritualisme, vient d'entrer dans l'Eglise catholique.

Le Rév. Robert Wing, de Hull (Yorkshire), a abjuré le protestantisme et a été reçu dans l'Eglise catholique.

PRIME A NOS ABONNÉS

A nos abonnés qui, au 1er mars, auront payé leur abonnement jusqu'au 1er juillet prochain, nous offrons une prime magnifique. C'est une chromo-lithographie de 24 pages par 15. Le sujet est tout-à-fait canadien et porte un cachet entièrement local. Ce tableau représente un club de marcheurs à la raquette : les *Tuques-Blanches* de Montréal. Ils viennent de faire une longue course et sont arrivés dans la soirée auprès d'une habitation, sur le revers de la montagne. On les voit dispersés par groupes, les uns assis sur des morceaux de bois empilés, la plupart encore debout, les pieds chaussés de la raquette. Plusieurs sont assis près d'un feu allumé en plein air ; les reflets du brasier produisent une traînée lumineuse qui illumine la figure d'une partie des marcheurs. Dans le fond du tableau se trouve la montagne couverte de neiges. L'ensemble est d'un effet saisissant.

Nous croyons que nos abonnés se hâteront de se prévaloir de l'offre que nous leur faisons, et se procureront cette lithographie en payant six mois de leur abonnement à l'avance.

"Il n'est pas nécessaire que vous ayez un seul cheveu blanc sur votre tête," comme disent ceux qui font usage du Rénovateur Parisien de Luby pour la chevelure, car c'est indubitablement la meilleure préparation pour la tête qui soit connue, et un article indispensable sur la table de toilette. Lorsque vous vous servez de cette préparation, vous n'avez besoin ni d'huile ni de pomate ; les propriétés balsamiques qu'elle contient activent la croissance des cheveux, nettoient la peau et laissent la tête fraîche et exempte de toute souillure. On peut se le procurer au Medical Hall et dans toutes les autres pharmacies en grandes bouteilles de 50 centins chaque. Devins et Bolton, pharmaciens, Montréal, ont été nommés seuls agents pour le Canada.

—Le papier Rigolot, pour sinapismes, est le seul adopté par les hôpitaux civils de Paris, par leurs Excellences les ministres de la guerre et de la marine française, pour le service des ambulances et de la flotte.

Le seul adopté par l'Amirauté pour le service des hôpitaux maritimes et militaires de Sa Majesté la Reine d'Angleterre, Impératrice des Indes.

Le seul dont l'entrée de l'empire soit autorisée par le Conseil Impérial de santé du Czar de toutes les Russies.

Se trouve dans les principales pharmacies du Canada.

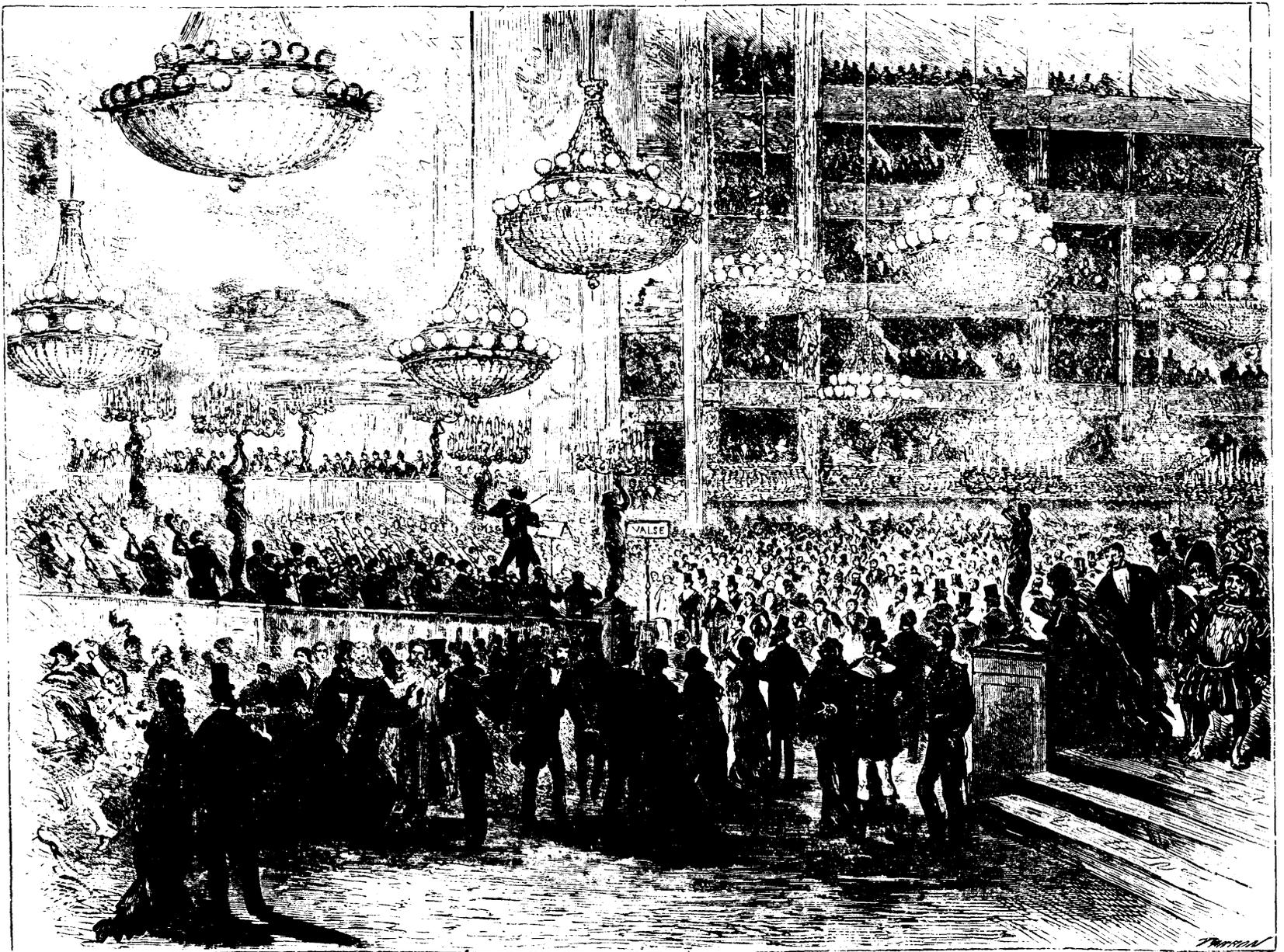
Vente en gros : A. DELAUX, 223, rue McGill, Montréal.



EDHEM PASHA, LE NOUVEAU GRAND-VIZIR DE LA TURQUIE



HOBART PASHA, COMMANDANT-EN-CHEF DES FORCES NAVALES TURQUES



PARIS:--BAL MASQUÉ AU GRAND-OPÉRA : STRAUSS DIRIGEANT L'ORCHESTRE

NOUVELLES DIVERSES

—Le concert de M. Oscar Martel, que nous avons déjà annoncé, aura lieu le 6 mars à la *Mechanics' Hall*. Mlle Hortense Villeneuve, dont le talent est si connu, chantera à ce concert. Nous ne doutons pas que nos artistes n'obtiennent un plein succès, et ne reçoivent tout l'encouragement qu'ils méritent.

—Le colonel Goldwin, un vétérinaire de l'armée anglaise, vient de mourir à Toronto, à l'âge de 83 ans. Le colonel Goldwin était à la bataille de Waterloo, en 1815.

—M. le sénateur Fabre est arrivé d'Europe il y a quelques jours. M. Léopold Laflamme, avocat de cette ville, est aussi revenu en même temps, après un voyage de quelques mois en Europe.

L'hon. M. Fabre retournera, dit-on, à Paris, où sa famille est restée, aussitôt après la session fédérale.

—Le successeur de feu Mgr. Connolly au siège archépiscopal d'Halifax sera, d'après une lettre reçue de Rome, le Rév. M. Hannan, Grand-Vicaire du diocèse.

—D'une statistique qui vient d'être dressée à la date du 31 décembre dernier, il résulte qu'il y a en ce moment 60,000 Prussiens à Paris, exerçant toutes les industries, même celles qu'ils exerçaient avant la guerre.

—Depuis l'ouverture des registres dans la paroisse de La Prairie en 1670, il y a eu :

- 3,141 mariages, soit 15½ par année.
- 19,258 baptêmes, soit 98½ “
- 9,821 sépultures, soit 47½ “

Ce qui fait qu'il y a 3½ fois plus de morts dans le cimetière et dans l'église, que de vivants aujourd'hui dans la paroisse.

En 1876 : 14 mariages, 125 baptêmes et 61 sépultures.

—On lit dans le *Journal des Trois-Rivières* : “ Pendant toute la semaine dernière, la température a été véritablement printannière. Quelques voyageurs qui arrivent du haut du Saint-Maurice rapportent que nombre de petits animaux des bois qui n'ont coutume de laisser leurs retraites qu'au printemps, ont déjà fait leur apparition.

—Cela semblerait indiquer un printemps précocé ; d'un autre côté, il y a le vieux proverbe qui dit que “ l'hiver est dans un sac, et que l'on est certain de le trouver toujours, soit à un bout ou à l'autre.”

—Tous les procès en calomnie, intentés par Mme de Montijo à plusieurs journaux de Paris et des départements, ont été gagnés par elle. On calcule que le chiffre des dommages-intérêts auxquels ces journaux ont été condamnés, atteint aujourd'hui la somme de 111,800 francs, dont doivent profiter les pauvres, à qui la demanderesse en fait, paraît-il, abandon.

On sait que la comtesse de Montijo, mère de l'impératrice Eugénie, s'est mise à poursuivre récemment les journaux qui ont publié certaines calomnies contre elle et contre l'impératrice.

—On lit dans la *Vraie-France* : Mis en présence de l'enseignement congréganiste, l'enseignement laïque vient de subir une nouvelle défaite.

Jeudi dernier, un concours avait lieu à Tournon, à propos d'une bourse vacante au lycée de cette ville.

Dix candidats étaient en présence : six de l'école laïque, deux de l'école congréganiste.

La victoire a été pour ces derniers, âgés de moins de douze ans et *avertis* la veille seulement : le nommé Jules Verger a obtenu le No. 1, et le nommé Charles Penel le No. 2.

Les six candidats soumis au régime de la laïcité ont été complètement battus et distancés de plusieurs longueurs.

—Le *Sport* signale un jeu importé d'Angleterre, de Sandringham-House, où il fait les délices des enfants du prince et de la princesse de Galles, et sert à abréger les longs soirs d'hiver :

“ On a une collection de journaux illustrés, qui fournissent les portraits—de grandeur uniforme—des célébrités en vogue. On découpe ces portraits, on les colle séparément sur du carton. Quand ils sont secs, on les colorie selon sa fantaisie. On laisse de nouveau sécher, puis on fait de chaque portrait trois parties, divisant la tête et les jambes du reste du corps. On numérote ces parties pour pouvoir, à la volonté, réunir les morceaux respectifs de chaque portrait.

“ Le travail fini, et déjà si amusant par lui-même, tient le passe-temps. On jette sur une table ces troncs, ces jambes, ces têtes, et l'on s'ingénue à en former des figures grotesques, bizarres, invraisemblables, surmontant, par exemple, le buste épris d'un officier général de la coiffe d'une veuve. On varie à l'infini, et les effets burlesques produits par de telles associations amènent de joyeux éclats de rire, et les saillies les plus drôles et souvent les plus spirituelles.”

La malice aurait ainsi beau jeu à commettre certaines méprises volontaires.

—Désormais, le maire de Toronto sera élu par le Conseil-de-Ville, et non par le peuple, comme à présent.

—L'élection de Bonaventure pour la chambre locale a eu lieu le 22 février. Il y avait trois candidats sur les rangs, MM. Tarte et Hamilton, conservateurs, et M. Tremblay, libéral. M. Tarte a été élu par une forte majorité.

—M. Thibault, de la maison Thibault & Lanthier, de cette ville, est parti il y a quelques jours pour l'Europe, où il va faire ses achats du

printemps. Nous souhaitons un excellent voyage à ce monsieur. Le succès obtenu déjà par la maison Thibault & Lanthier est une garantie de sa prospérité future.

—Les hons. MM. Chapleau et Angers, membres du gouvernement de Québec, sont arrivés à Montréal dimanche dernier, de retour des Antilles, où ils étaient allés faire un voyage de quelques semaines.

—Une lettre particulière nous apprend que nos amis, M. le chevalier Drolet, M. N. Bourassa, M. A. LaRocque et M. A. Massue, dont nous avons déjà annoncé le départ pour l'Europe, sont arrivés à Paris le 9 février, après une heureuse traversée à bord du *steamer la France*, de la ligne transatlantique.

—L'empereur du Brésil est à Rome ; il a fait visite au pape le 15 février.

—Don Carlos est actuellement à Bucharest, la capitale de la Roumanie, où il est l'hôte du prince Charles de Havelzelle lui-même.

—MM. Allard et Dufort ont obtenu le contrat pour la construction de la nouvelle église de Terrebonne. Ce monument, qui devra coûter au-delà de \$50,000, sera l'un des plus beaux édifices du pays.

—Il y a eu, il y a quelques jours, une assemblée des actionnaires de la banque St. Jean-Baptiste, et il été décidé de mettre l'institution en liquidation. La banque n'avait pas encore commencé ses opérations, le montant du capital requis n'ayant pas encore été souscrit.

—Une dépêche de Rome mentionne que les prélats de Verone, Lyon, Rheims, Vienne, Salisbury, Saragosse et Santiago, ainsi que les ecclésiastiques italiens Monsignore Nina, Barretti et Luigi, ont été officiellement notifiés que Pie IX avait intention de les nommer cardinaux au prochain consistoire.

—Nous lisons dans la *Minerve* du 22 février, à propos des embarras judiciaires à Montréal : “ Son Honneur le juge McKay, siégeant hier dans la première division de la Cour Supérieure, a déclaré que les juges étaient littéralement accablés d'ouvrage. A Québec, il y a quatre juges qui ne font pas un sixième de la besogne que font quatre juges à Montréal, et encore, Québec demande le juge Caron. Il censura sévèrement le gouvernement qui néglige de nommer des juges pour le district de Montréal.”

—M. Lesage, surintendant de l'aqueduc de Montréal, a découvert une fuite d'eau dans le réservoir McTavish, par laquelle il se perdait tous les jours environ un demi-million de gallons d'eau. L'eau s'échappait par des fissures dans le mur de division entre le vieux et le nouveau réservoir. Ce mur, construit en pierre noire, a dû être un peu ébranlé par l'explosion des mines, et l'eau qui s'échappait inondait les excavations faites par M. Whelan pour le nouveau réservoir.

—Un événement rare, c'est l'occurrence de six noces d'or, la même journée. Le lundi gras, la paroisse de Saint-Jean Deschailions avait le plaisir de voir cette fête. Voici les noms des mariés et leur âge :

M. Pierre Gouin, 78 ans, et Dame Marie Houde, 78 ans ; M. Benjamin Paris, 77 ans, et Dame Delphine Demers, 70 ans ; M. François Baron, 79 ans, et Dame Angèle Mailhot, 78 ans ; M. Isaie Couture, 72 ans, et Dame Marie Desanges Lebœuf, 73 ans ; M. Isaac Chandonnet, 79 ans, et Dame Montpas, 74 ans ; M. Joseph Laliberté, 72 ans, et Dame Julie Gendron, 70 ans.

—Nous apprenons avec plaisir, dit la *Minerve*, que les démarches qui ont été faites en vue de faire représenter convenablement le Canada dans les grandes démonstrations catholiques devant avoir lieu à l'occasion du 50e anniversaire du sacre épiscopal de Sa Sainteté, sont arrivées à leur terme, et un pèlerinage canadien, sous la direction d'un de nos évêques, se rendra à Rome.

Mgr. Racine, évêque de Sherbrooke, a consenti à être le chef de la pieuse caravane, et plusieurs prêtres des différents diocèses de la province ecclésiastique de Québec accompagneront Sa Grandeur.

Invitation va être faite, sous peu de jours, aux fidèles de vendre part à cette manifestation de la foi catholique du Canada. Le programme du pèlerinage sera publié et les conditions pécuniaires et autres seront en même temps données.

—Voici deux exemples de longévité parmi les Irlandais transplantés en Amérique. Le premier est celui d'un prêtre catholique, le Père Bernard Keenan, qui vient de mourir à Lancaster (Pennsylvanie), à l'âge de 98 ans. Il était né dans le comté de Tyrone, en Irlande, en 1778, et était venu aux Etats-Unis en 1820. Nommé curé de l'église Saint-Mary, à Lancaster, 1823, il a gardé cette position jusqu'à sa mort. Il était fort instruit dans les langues anciennes et parlait bien le français. On croit qu'il était le prêtre le plus âgé des Etats-Unis. Il racontait qu'à l'âge de 35 ans, les médecins l'avaient condamné comme poitrinaire, et déclarant que tout son poumon gauche était détruit.

Le second exemple est celui de Mme Mary Sharkey, qui vient de mourir à New-York, dans la 74e rue, No. 330. Elle était née à Ballinglass, en Irlande, en 1775, et avait par conséquent 102 ans. Elle était aux Etats-Unis depuis 1852.

—A Paris, dans le cours d'une année, on compte 40,000 naissances et 42,000 décès. La population diminuerait donc de 2,000 âmes par an, si les campagnes et les villes de province ne

comblaient pas chaque année, et bien au-delà, ce déficit par l'émigration annuelle de 37,000 ruraux ou provinciaux qui ont le grand tort de quitter leurs localités.

A Londres, ce qui se passe est tout à fait différent. Dans un an, en 1876 par exemple, on compte 77,411 décès ; mais le nombre des naissances, au lieu d'être inférieur, comme à Paris, s'élève à 127,000, soit 49,660 naissances de plus qu'il n'y a de décès.

Sur ce point, il n'y a pas à contester la supériorité de Londres sur Paris.

—Deux poètes danois viennent de mourir : Frédéric Paludau Muller et Christian Winther. Le premier avait soixante-huit ans ; il était poète dramatique ; son œuvre principale est *Adam Homo* ; Winther, mort à quatre-vingt-un ans, était le Béranger du Nord. Ses chansons patriotiques et ses poésies sentimentales ont toutes un caractère élevé. Atteint par les maux de sa patrie, le vieux poète s'était réfugié à Paris, où il est mort.

—On annonce dans les journaux de l'Inde que le gouvernement chinois enverra, en 1878, à Paris, une commission scientifique pour faire un rapport sur l'Exposition universelle, analogue à celui que l'on rédige actuellement à Pékin sur l'Exposition de Philadelphie.

—La *prima donna* Adelina Patti vient d'entreprendre une action en séparation de corps contre son mari, le marquis de Caux.

—On télégraphie d'Ottawa le 23 février : Le gouvernement anglais a donné avis au gouvernement fédéral qu'il allait discontinuer le subside qu'il paie actuellement à la ligne de steamers Allan après le premier du mois. Il ajoute qu'il doit terminer le contrat pour les Bermudes.

VARIÉTÉS

Une actrice d'un théâtre de genre a une manie qui ne desserre jamais les dents :

—On l'a surnommée la *mère Caspienne*, attendu qu'elle ne communique avec aucune autre mère.

Entre mari et femme :  
—Mon ami, voici la note de ma couturière.  
—Ma chère, je suis député. Il faut que cette dépense soit ratifiée par le Sénat !

—Maman écrit une lettre ; Bébé, qui l'observe, se saisit d'une plume et s'écrie :  
“ —Je t'en supplie, petite mère, laisse-moi mettre des fautes d'orthographe !”

L'éducation mutuelle.  
Aux Tuileries, deux bébés causent ensemble :  
—Pourquoi faire la bouche ?  
—Pour manger.  
—Et les yeux ?  
—Pour voir.  
—Et le nez ?  
—Pour mettre ses doigts dedans.

Et maintenant, la parole est au jeune de Calineux, qui a trouvé un moyen fort ingénieux de ne jamais être pris au dépourvu, dans cette saison où la température est si folle dans ses variations.

—C'est bien simple, dit-il. Je me suis fait faire à Londres un de ces paletots qui peuvent se retourner et se mettre à l'envers comme à l'endroit. J'ai fait garnir une face de drap léger et l'autre de fourrure. Comme cela, je ne suis jamais surpris par le froid ni par le chaud.

On rencontrera donc Calino partout :  
Hier, dans un établissement de bains, un de nos amis a été témoin de la scène suivante :

Un monsieur entre-bâille la porte de son cabinet et hèle le garçon :  
—Mon pantalon ?  
—Eh bien !...  
—Mais il n'est pas là !  
—Comment ! s'écrie le garçon.  
Et de chercher, puis ahuri et perdant patience :  
—Monsieur est-il bien sûr d'être venu avec ?

Entre un Bordelais et un Marseillais :  
—Viens-tu à la messe de minuit ?  
—Non, ça finit trop tard.  
—C'est égal ; je ne suis fâché de voir ça, moi.  
—Tu as été déjà à la messe de minuit, toi ?  
—Moi ! plus de deux cents fois.

On lit dans un journal grave : “ C'est qui nous arrive d'Orient aujourd'hui manque d'intérêt.” Serait-ce donc de la rente turque ?

Deux cuirassiers sont assis à une table-café :  
— Garçon, de l'eau ! fait le premier.  
— De l'eau ? répète le second stupéfait, pour quoi faire ?  
— Pour la boire.  
— Si on a idée de ça !... de l'eau... Quand tu en as seulement dans tes bottes, ça t'enrhume... Juge de ce que ça doit faire dans l'estomac.

Un nouveau marchand de comestibles vient de s'installer rue... Il a pris cette enseigne originale :

AUX SERGENTS ET AUX CAPORAUX !  
Spécialité de sardines.

De toutes les enseignes ébouffantes inventées à l'occasion de la nouvelle année, la plus belle est à coup sûr celle-ci, qu'a trouvée le Sphinx.

On peut la voir, rue de la Roquette, sur la boutique d'un marchand de monuments funéraires :

AUX ETRENNES UTILES.  
Tombe de tout modèle et de tout prix, à l'occasion du 1er Janvier.  
RABAIS CONSIDÉRABLE.

\* \* \*  
—Petit marivaudage :  
—Pourquoi l'amour est-il toujours représenté sous les traits d'un enfant ?  
—Parce que l'amour n'atteint jamais l'âge de l'expérience.  
—Pourtant, que de vieillards n'a-t-on pas vus...  
—Parfaitement. C'est l'enfance qui recommence.

\* \* \*  
—Un bohème qui tirait le diable par la queue depuis sa plus tendre enfance, a épousé dernièrement une veuve qui lui a apporté un million de dot.  
—Oh ! ne crois pas que j'aie fait là un mariage d'argent, dit-il à un de ses amis... Elle n'aurait eu que 900,000 francs, que je l'aurais épousée tout de même !

UN TOUR DE CAPUCIN

Tout dernièrement, dans un petit bouge de Seine-et-Oise, un brave et excellent père capucin prêchait une mission. Tout le monde venait l'entendre. Il était si bon, il parlait si bien, il disait de si bonnes et de si belles choses ! Les réunions du soir étaient exclusivement réservées aux hommes, et l'église était toujours pleine comme un œuf.

Il y avait cependant une douzaine de “ libres penseurs ” (c'est ainsi que s'appellent les gens dont nous voulons parler) qui se moquaient entre eux des instructions et trouvaient naturellement qu'ils avaient plus d'esprit que le Père.

On avertit celui-ci, en lui signalant les individus.

Le lendemain soir, le bon Père manœuvra si bien, qu'il se trouva juste en face du fameux groupe, sur la place, au sortir de la réunion. “ Eh bien, mes bons amis, dit-il en haussant exprès la voix, il paraît que vous ne me trouvez pas fort ! Je ne vous connais pas ; mais du moment que vous vous moquez de la religion et de moi, je parie tout ce que vous voudrez qu'à moi tout seul, j'ai plus d'esprit que vous tous ensemble. Nous en ferons juger ces messieurs qui nous entourent. Acceptez-vous ?”

Nos esprits forts hésitaient ; mais la curiosité l'emporta, et l'un d'eux répondit au nom des autres qu'ils voudraient bien voir. “ Eh bien, répliqua joyeusement le missionnaire, attendez-moi tous ici, dans le cimetière, à côté de l'église, et je vous ferai voir sur le mur le soleil comme en plein midi.” Or, il était neuf heures et demie du soir, et, depuis plus de quatre heures, le soleil était couché. Il faisait noir comme dans un four.

“ Messieurs, ajouta résolument le Père capucin en s'adressant à la nombreuse assistance, je vous demande de rester là comme témoins. C'est vous qui jugerez si décidément ces messieurs ont plus d'esprit que moi. Je rentre à l'église et serai à vous dans une demi-heure.”

Des centaines de témoins attendaient sur la place ; pas un des douze n'avait bougé, lorsqu'à l'heure dite, le capucin reparut, suivi du curé, qui riait. La foule se rendit aussitôt au cimetière, après eux.

Alors le capucin appela les fameux douze ; et quand il fut bien assuré qu'ils étaient là : “ Messieurs, dit-il à l'assistance, je vous prends à témoins, et je vous adjure de me dire s'il est possible d'être plus bête que ces douze farceurs-là, qui s'imaginent bel et bien qu'un pauvre capucin peut leur montrer le soleil à dix heures du soir, en pleine nuit.”

Un rire homérique sortit de toutes les poitrines, et les douze cornichons, riant jaune, profitèrent de l'obscurité pour disparaître.

Et voilà de quelle force ils sont, ces esprits forts, ces beaux parleurs, qui se moquent de tout, et qui parlent si fièrement des curés en général, et de leur curé en particulier.

Ce sont des cornichons.

LES ÉCHECS

Nous serons heureux de recevoir des problèmes n'ayant pas encore été publiés, ainsi que des solutions à ceux que nous publierons.

AUX CORRESPONDANTS
Solutions justes du problème No. 2 : M. Jos. Fournier, Inverness; M. Jos. E. Hébert, Bécancour; M. L. O. P. Sherbrooke.

Problème No. 3 : M. H. E. Poulin, Marieville; M. Jos. Fournier, Inverness; M. J. A. Hamel, Malbaie; M. L. S. N. Eremont, Dr. D. J. Lalonde, M. Toupin e. T. D., Montréal; M. B., Saint-Liboire; M. C. M., Saint-Jérôme; M. Jos. E. Hébert, Bécancour; M. N. P., Soré; M. L. O. P., Sherbrooke; J. E. Giroux, Montréal; M. Pierre-Carlou dit la Roche, Québec.

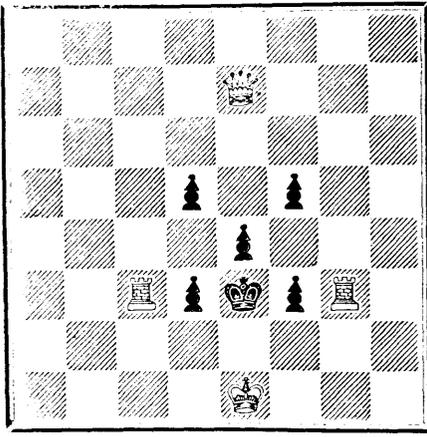
M. J. A. Hamel, Saint-Sauveur de Québec.—Votre solution du No. 3 est correcte d'un sa manière; mais si, au lieu de prendre la tour avec le cavalier, vous la prenez avec la dame, qu'arriverait-il? Cette remarque s'applique également à MM. Louis N. Dufresne et J. A. Martineau, Québec. Voyez plus bas la solution.

M. J. A. Cusson, Northampton, Mass.—En réponse à votre demande pour le 3ème coup de la 3ème partie, nous vous référons à la ligne qui se trouve en tête de la partie; elle vous expliquera l'erreur dont vous parlez. Solution du No. 3, corrigée.

Nous offrons nos sincères remerciements aux messieurs suivants pour l'envoi de problèmes : J. A. Lamer, Montréal; M. B., St. Liboire, et J. E. Grignon, St. Jérôme. Dans le prochain numéro, nous ferons droit aux demandes de plusieurs correspondants.

PROBLÈME No. 5.

Noirs.



Blancs.

Les blancs jouent et font échec et mat en 3 coups.

5ÈME PARTIE.

Nous publions aujourd'hui une partie d'échecs qui a été jouée il y a quelques années, à Paris, entre MM. Rousseau et Kieseritzki.

Blancs.

- M. Rousseau. 1 P 4e R 2 F 4e F 3 C 3e F D 4 F prend P échec 5 C prend C 6 P 3e D 7 D 3e F R échec 8 C 5e C R 9 P 3e F D 10 C D 3e T R 11 F 2e D 12 Roquez 13 C R 2e R 14 T R 1er C 15 P 4e C R 16 D 3e R 17 P 4e F R 18 P 3e C D 19 C R prend P 20 R 1er C 21 C 5e C R échec (a) 22 D 3e T R échec 23 P prend P C R 24 D 5e T R 25 P 6e C R 26 D prend T 27 T 3e C R

Noirs.

- M. Kieseritzki. P 4e R C 3e F R C prend P R prend F C 3e F P 4e D R 1er C D 2e D P 3e T R F 2e R P 4e T D P 4e C D P 5e C D T R 1er F P 5e T D F 6e T D P prend P F D C 5e D F 5e C D P prend C R 1er C T 3e T D F prend C T D prend P F prend F D 2e F R (b)

Et les blancs gagnent.

NOTES.

- (a) Un sacrifice inutile. (b) Amenant la partie à conclusion.

SOLUTION DU PROBLÈME No. 3.

Blancs. T prend C F R échec F 6e T R échec et mat. Noirs. P prend T

LE JEU DE DAMES

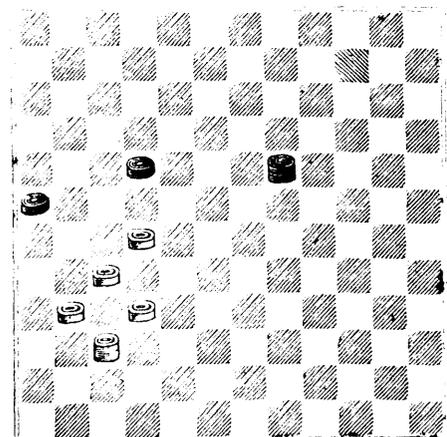
Les personnes qui auraient des problèmes à nous envoyer pour être publiés, devront les adresser à l'éditeur du jeu de Dames, Bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

Les solutions doivent être également envoyées à la même adresse.

PROBLÈME No. 63

Par J. E. L., Montréal

NOIRS



BLANCS

Les Blancs jouent et gagnent

Solution du Problème No. 61

Première manière

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Values: 50 45, 11 4, 4\* 28, 28\* 68 et gagnent.

Deuxième manière

Table with 2 columns: 50 à 45, 38 à 51. Values: 11 4\*, 4\* 24, 70 57, 24\* 17, 17\* 67.

Solutions justes du Problème No. 61

Montréal:—MM. Ar. Peltier, C. Labelle, J.-B. Savard, A. de Marché, Sainte-Thérèse de Blainville.—Michel Juminville.

Autres Solutions du problème No. 61

Montréal:—M. Lemieux, J. Primeau et H. Robillard. Dans notre prochain numéro, nous publierons le nom de celui qui aura obtenu la prime. Nous avons reçu un problème de M. Peltier, mais avant de le publier, nous aimerions à savoir si c'est pour le concours.

DÉCÈS

A Matane, le 20 février, à l'âge de 29 ans et dix mois, Marie-Delphine Paradis, épouse de M. Jean Bilodeau, menuisier, après une très-courte et douloureuse maladie soufferte avec une résignation vraiment chrétienne. Elle laisse pour déplorer sa perte un époux inconsolable, six enfants en bas âge, et un grand nombre de parents et d'amis qui la regretteront longtemps.

ON DEMANDE

UN JEUNE HOMME de bonnes manières parlant le Français et l'Anglais, pour solliciter des annonces pour L'OPINION PUBLIQUE. S'adresser au bureau du Journal, No. 5 on 7, Rue Bleury.

REVUE DE MONTREAL

THÉOLOGIQUE—SCIENTIFIQUE—LITTÉRAIRE PARAITRA LE 22 FÉVRIER

Prix de l'abonnement: \$3.00 par an, payable par moitié après la 1ère livraison de chaque semestre. On s'abonne aux bureaux de la REVUE, chez J. A. Plinguet, Imprimeur, 39, Rue St. Jean-Baptiste, Montréal.

CONSEIL DE LA REDACTION:

- M. R. BELLEMARE N. BOURASSA L'Abbé T. A. CHANDONNET M. C. S. CHERRIER GUST. DROLET L'Abbé J. O. GODIN M. W. MARCHAND L'Abbé L. A. VALOIS H. A. VERREAU.

Histoire du Canada.

ŒUVRES COMPLETES DE

J. M. LEMOINE :

QUEBEC, PAST AND PRESENT, Illustré et relié, \$2. MAPLE LEAVES pour 1863-4-5, 3 vols. Editions devenues très-rares.

MAPLE LEAVES pour 1873, \$1.

THE TOURIST'S NOTE BOOK.—Seconde Edition, \$0.25.

LES OISEAUX DU CANADA, très-rare, \$5.

ALBUM DU TOURISTE, \$1.

MÉMOIRE DE MONTCALM VENGÉE.—rare, \$1.

NOTES HISTORIQUES SUR LES RUES DE QUÉBEC, \$0.25.

DAWSON & CIE., BASSE-VILLE, QUÉBEC;

ou DAWSON BROS, MONTRÉAL.

(ÉTABLI EN 1828.)

CHARLES GARTH & Cie

536 à 542, RUE CRAIC

Fabricants et Importateurs de

Fournitures pour Plombiers

POSEURS DE TUYAUX POUR LE GAZ ET LA VAPEUR

FONDEURS en CUIVRE, CHAUDRONNIERS

INGÉNIEURS, &c.

Appareils à la Vapeur et à l'Eau Chaude

OU CHAUFFER LES BATISSES.

AVIS AU PUBLIC

PERDU

LE

Six NOVEMBRE

UN PAQUET DE

Billets de Banque neufs de \$10

DE LA

BANQUE CONSOLIDÉE DU CANADA

(NON CONTRESIGNÉS)

Datés Montréal, 1er Juillet 1876

La Banque n'a pas encore commencé à émettre des billets neufs.

Les seuls billets en circulation à présent sont les billets de la Banque de la Cité et de la Banque Royale Canadienne.

AVIS est par le présent donné au public que ces billets ne sont d'aucune valeur, et que toute personne qui essaiera de les faire passer comme des billets de banque sera poursuivie.

MADAME LEVEQUE,

285, RUE SEATON, MONTRÉAL.

se charge du lavage pour les familles à sa résidence, et promet de donner entière satisfaction. Ses prix sont très-réduits.

AVIS!

Canadian Mechanics' Magazine

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes, sous le titre de:

"Illustrated Family Friend,"

TELLE QUE

HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, ŒUVRAGES DE FANTAISIE ET À L'AILLÉ, GUILLE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

NOUVELLE MUSIQUE CHOISIE, RECETTES DOMESTIQUES, ETC.

THE CANADIAN MECHANICS' MAGAZINE,

Conjointement avec le

Illustrated Family Friend

ET LE

PATENT OFFICE RECORD, Contient 16 pages remplies de plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être: "ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE."

Prix: Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITH. BURLAND-DESBARATS PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY, MONTRÉAL.

F. N. BOXER, Architecte.

Rédacteur.

Le Mois des Grands Sacrifices.

PENDANT TOUT CE MOIS LA MAISON

A. PILON & CIE.

Vendra à des SACRIFICES ÉNORMES, pour faire place aux Marchandises du Printemps, la balance de ses Marchandises d'Hiver, ainsi que la balance des immenses stocks de banqueroute qui elle a jetés sur le marché cet automne et qui ont fait tant de bien à ses nombreuses pratiques.

Les Réductions sont Énormes.

Tous les Lainages sont affreusement réduits!

Tous les Tweeds et Gros Draps sont affreusement réduits!

Tous les Sealskins et Étoffes à Manteau sont affreusement réduits!

Toutes les Étoffes à Robes sont affreusement réduits!

Tous les Chapeaux et Articles de Modes sont affreusement réduits!

Tout! Tout! Tout en un mot est affreusement réduit!

RECONNAISSANCE.

Pour remercier ceux qui voudront bien venir nous encourager, tout en profitant des immenses sacrifices que nous faisons, nous leur promettons

UNE MAGNIFIQUE RÉCOMPENSE

en proportion de leurs achats.

N. B.—Nos belles et bonnes marchandises ne sont pas surpassées en qualité, en richesse et en bon goût. Et si vous voulez voir le magasin le mieux tenu, le mieux assorti et qui vend les marchandises les plus riches et du dernier goût à bien meilleur marché que partout ailleurs, allez au magasin de

A. PILON & CIE.

615, RUE STE. CATHERINE, MONTRÉAL

A l'Enseigne de la Boule Verte.

7-37-52-57

A. CHARBONNEAU

Entrepreneur Menuisier

No. 10, RUELLE EVANS

ENTRE LES

Rues St. Urbain & St. Charles Borromée

MONTRÉAL.

Toute espèce de Menuiserie de Maison faite promptement et à Prix Réduits. 7-2-52-85

SIROP EXPECTORANT du DR. CODERRE

Pour la TOUX, le RHUME, les AFFECTIONS des BRONCHES, etc., etc.

Sirop du Dr. CODERRE pour les Maladies des Enfants, telles que la Diarrhée, Dysentérie, Dentition douloureuse, etc.

Elixir Tonique du Dr. Coderre, pour les maladies Nerveuses, Débilité et les maladies de la peau et du sang.

Tous ces remèdes si efficaces sont préparés sous la direction du Dr. J. EMERY CODERRE, qui pratique depuis plus de 30 ans, et leur usage est recommandé par les Professeurs de l'École de Médecine et de Chirurgie de Montréal. En vente chez les principaux pharmaciens. 7-15-52-2

MAGASINS A LOUER.

DEUX MAGNIFIQUES MAGASINS,

No. 9 Et No. 11, RUE BLEURY,

A LOUER.

Ces deux Magasins sont chauffés par la vapeur, et l'un est pourvu de tablettes, tiroirs, etc., convenables pour un Magasin de tailleur ou de modiste.

AUSSI:

DEUX BONNES GRANDES CHAMBRES,

à l'angle des rues Craig et Bleury, pouvant servir pour Bureaux ou pour une Manufacture légère.

Possession immédiate.

S'adresser à

G. B. BURLAND.

APPROVED BY THE MEDICAL FACULTY

DEVINS' WORM PASTILLES. The most effectual Remedy for Worms in Children or Adults. Le meilleur remède contre les vers chez les enfants ou adults. PASTILLES DE DEVINS CONTRE LES VERS. APPROUVÉES PAR LA FACULTE MEDICALE

On enverra une boîte par la maille à aucune adresse dans le Canada, en recevant 25 cents. DEVINS & BOLTON, Pharmaciens, Montréal

La Santé est une Bénédiction Couronnée de la Vie.



Remedes Modeles Anglais DE WINGATE.

Ces précieux remèdes qui ont subi toutes les épreuves, sont les meilleurs que l'expérience et des recherches soigneuses ont produits pour la guérison des différentes maladies pour lesquelles ils sont spécialement désignés. Ils sont préparés d'après les recettes du célèbre Dr. Wingate, de Londres, Angleterre, et nulle autre que les plus purs ingrédients entrent dans leur composition. Ils sont purs en qualité, prompt en action, efficace en usage, et employés avec succès par les plus éminents Médecins et Chirurgiens, dans les Hôpitaux et la pratique privée, dans toutes les parties du monde.

Epurateur du Sang, de Wingate.—Le remède le plus efficace connu, pour la guérison de Scrofule, Erysipèle, Feu Volage, Maladies de la Peau, et toutes les Impuretés du Sang, Maladies Chroniques, et Désordres du Foie. Un parfait Rénovateur et Vigorateur du système. Mis en grandes bouteilles. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Preservatif de Wingate pour Enfants.—Le plus sûr et le meilleur remède pour la Dentition des Enfants, Diarrhée, Dysenterie, Coliques, et toutes les différentes maladies de l'Enfance. Il apaise les douleurs, et calme les souffrances de l'enfant, et produit un sommeil tranquille. En usage dans toute l'Europe depuis près de 80 ans. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Cathartiques de Wingate.—Pour toutes les maladies de l'Estomac, du Foie et des Intestins. Elles sont douces, certaines et promptes dans leur opération; elles nettoient entièrement le canal alimentaire, régularisent les sécrétions, et arrêtent court les progrès de la maladie. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pilules Nervo-Toniques de Wingate.—Employées avec un succès remarquable pour la Névralgie, Epilepsie, Choléra, Paralysie, Adoucissement du Cerveau, Perte de Mémoire, Dérangements Mental, Faiblesse, et toutes les affections nerveuses. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Tablettes Dyspeptiques de Wingate.—Pour la guérison de la Dyspepsie, Indigestion, Flatuosité, Irritabilité de l'Estomac, Perte d'Appétit, et Débilité des Organes Digestifs. Un aide puissant à la Digestion, et beaucoup plus efficace que les autres remèdes ordinaires. PRIX, 50 CTS. PAR BOUTEILLE.

Trochisques Pulmoniques de Wingate.—Un excellent remède pour la Toux, Rhumes, Enrouement, Bronchites, Asthme, et les irritations de la Gorge et des Poumons. Les Orateurs et les Chantres publics les trouveront très efficace en donnant du pouvoir et de la clarté à la voix. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Pastilles de Wingate contre les Vers.—Un remède sûr, plaisant et efficace pour les Vers, administrés doucement, elles n'injurent pas l'enfant le plus délicat, et sont suffisamment laxatives pour enlever toutes les sécrétions malsaines, et régulariser l'action des Intestins. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Soulage-Douleur de Stanton.—La meilleure Médecine de Famille pour l'usage interne et externe. Il guérit les Crampes et les Douleurs dans l'Estomac, le Dos, les Côtés, et les membres. Il guérit les Rhumes Soudains, Mal de Gorge, Ecrasures, Brûlures, Rhumatisme, Névralgie, et toutes les douleurs et souffrances. PRIX, 25 CTS. PAR BOUTEILLE.

Renovateur des Montagnes Vertes, de Smith.—Nous avons seuls le contrôle dans la Puissance du Canada, pour la vente de ce remède bien connu, lequel, comme Correcteur du Foie, et spécifique pour les désordres bilieux, et les maladies du Foie, est sans égal. PRIX, \$1.00 PAR BOUTEILLE.

Les Remèdes ci-dessus sont vendus par tous les Droguistes et Marchands de Médecines. Des Circulaires de description sont fournies sur demande, et des paquets simples sont envoyés, affranchis, sur réception du prix.

PRÉPARÉS SEULEMENT PAR LA COMPAGNIE DE PRODUITS CHIMIQUES DE WINGATE, (LIMITÉE.) MONTREAL.

7-8-52-15

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITROGRAPHIE BURLAND-DESBARATS